



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Rapport d'impacts

2025

En immersion avec FCBA



Découvrez ou redécouvrez en vidéo FCBA et toutes ses équipes qui vous accompagnent au quotidien, dans les secteurs allant de la forêt et l'approvisionnement, la première transformation, à la construction bois et l'ameublement.



**L'Institut technologique
FCBA**



**Laboratoire BioForBois
Construction**



**Essais & Simulations
Construction**



**Laboratoire Finition
Ameublement**



**Equipe Innovation
Ameublement**



**Laboratoire Mécanique
Ameublement**



**Laboratoire InTechFibres
InTechFibres**



**Chimie-Ecotoxicologie
Environnement**



**Laboratoire Feu
Ameublement**

Toutes nos vidéos sur notre
chaîne YouTube FCBA ! →





Sommaire

- 04 Éditos
- 06 Chiffres clés
- 07 Répartition des ressources
- 08 Temps forts 2025

- 12 Acquisition de connaissances
- 20 Démonstration de concept
- 26 Transfert et accompagnement aux professionnels
- 38 Diffusion du savoir-faire et des bonnes pratiques

Rapport d'impacts FCBA 2025 :

Directeur de la publication : Ludovic Guinard

Responsable d'édition : Nadège Picard

Journaliste : Jean-Michel Le Calvez

Contributeurs : Haroun Ba, Emilie Bossanne, Thomas Catterou, Armand Clopeau, Gérard Deroubaix, Maxime Fiabane, Marie-Paule Fornes, Frédéric Henry, Gilles Labat, Stéphane Lafarge, Eric Launay, Isabelle Le Bayon, Michael Lecourt, Clément L'Hostis, Mathilde Montibus, Didier Reuling, Justine Rouger, Bernadette Rubio, Marc Sigris, Sandra Tapin-Lingua, Catherine Weber

Création graphique : Léonie Clermont

Crédit photos : FCBA, Shutterstock

Impression : Sopedi

Ludovic Guinard

Directeur général



2025 aura été une année de vérité. Une année exigeante. Une année d'engagement. Une année de transformation.

En prenant mes fonctions à la direction générale de FCBA le 1^{er} février 2025, j'ai trouvé un institut reconnu pour la qualité de ses expertises, la diversité de ses métiers et la profondeur de ses compétences. J'ai aussi trouvé un environnement économique, industriel et réglementaire qui impose de changer d'échelle, de rythme et parfois de modèle.

Les filières forêt-bois et ameublement font face à des défis considérables : compétitivité internationale, pression réglementaire, transformation climatique, tensions sur les ressources, mutations des usages et des marchés. **Dans ce contexte, notre responsabilité n'est pas seulement de produire du savoir, elle est d'éclairer les choix, de sécuriser les transitions et de créer un impact concret pour les entreprises.**

C'est précisément le sens de la démarche engagée depuis 2025.

Nous avons décidé de préparer FCBA à l'horizon 2028 afin d'atteindre dès 2030 la capacité pleine et entière d'être l'acteur stratégique de référence des filières : un institut plus réactif, plus lisible, plus robuste économiquement, plus concentré sur les enjeux à forte valeur ajoutée et plus performant dans le transfert de ses résultats vers les professionnels.

Cette ambition impose de faire des choix :

- Adapter notre modèle aux dimensions des moyens collectifs ;
- Renforcer notre efficacité collective ;
- Concentrer nos moyens sur les programmes structurants ;
- Piloter avec exigence nos ressources, nos délais et nos impacts ;
- Assumer une logique de résultat.

C'est pourquoi nous avons souhaité faire évoluer ce document. Ce rapport n'est pas un rapport d'activités. **C'est un rapport d'impacts.**

Derrière chaque projet présenté, une même question guide désormais notre action : qu'avons-nous réellement changé, sécurisé, accéléré ou rendu possible pour les entreprises, les territoires et les filières ?

Les travaux conduits et présentés dans ce rapport d'impacts illustrent cette volonté. Recherche, essais, certifica-

tion, transfert, prospective : l'impact de FCBA se construit de l'amont à l'aval, au croisement des matériaux, des disciplines et des métiers.

En 2025, nous avons également engagé un changement profond de méthode : la réactivité n'est plus une intention : elle devient un pilotage. **Parce que le temps économique des entreprises n'est plus celui d'hier, FCBA doit savoir répondre plus vite, arbitrer plus clairement et transformer plus efficacement ses compétences en solutions opérationnelles.**

Cette transformation repose sur cinq leviers stratégiques : renforcer la cohérence filière et le positionnement de FCBA ; améliorer la performance commerciale et la rentabilité ; accroître la productivité et le juste dimensionnement ; réduire durablement les charges de structure ; enfin, concentrer nos efforts sur les projets à fort impact futur.

Je mesure pleinement les efforts que cette trajectoire exige des équipes. Et je veux ici saluer leur engagement. **En 2025, les collaborateurs de FCBA ont répondu présents avec professionnalisme, loyauté et intensité.** Dans un contexte de transformation, ils ont continué à produire, à innover, à transférer et à servir les entreprises avec un haut niveau d'exigence technique et humaine.

Cette mobilisation collective est la condition de notre réussite.

L'avenir de FCBA ne se construira ni dans l'immobilisme, ni dans la dispersion. Il se construira dans la lucidité, l'engagement et la capacité à concentrer nos forces sur ce qui compte réellement pour les filières.

Notre ambition est claire : faire de FCBA un partenaire essentiel, moteur d'impacts, capable d'anticiper les transitions, d'éclairer les stratégies et d'accompagner durablement la compétitivité des entreprises des filières forêt-bois et ameublement.

2025 aura été une année de préparation dans l'action.

Nous sommes en mouvement, et nous avons l'intention d'être au rendez-vous des transformations à venir.

Stéphane Viéban

Président du conseil
d'administration de FCBA



J'ai beaucoup appris avec FCBA

J'ai quitté la présidence de FCBA fin 2025 après trois ans de mandat mais mon expérience au sein de son conseil d'administration aura duré deux fois plus longtemps puisque j'avais auparavant présidé sa Commission financière de 2019 à 2022. Même si je connaissais l'Institut technologique depuis très longtemps, ces deux fonctions m'ont permis de découvrir en profondeur l'amplitude de ses actions, et la richesse et la variété des compétences qui y sont associées. On ne dira jamais assez à ce titre le rôle stratégique joué par FCBA pour notre filière, ce qui pose ipso facto la question de sa sauvegarde et de son développement. Voilà pourquoi l'une de mes préoccupations majeures a été pendant toutes ses années le redressement de ses comptes.

« Je suis fier à ce titre d'avoir contribué à l'obtention de bilans à l'équilibre ou positifs grâce à la mobilisation de tous les acteurs concernés. Je remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires qui, conscients du rôle clé de FCBA, nous ont permis structurellement de ne plus avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête dans une équation de business model très tendu ».

Mes pensées vont en particulier au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, à France Bois Forêt et au CODIFAB. Une santé financière saine et durable dans le temps n'est pas une fin en soi mais la condition sine qua non pour agir efficacement à l'heure où se pose de façon encore plus prégnante aujourd'hui qu'hier une question lancinante qui se complexifie de plus en plus :

« Faut-il adapter la forêt aux demandes industrielles ou inversement ? La réponse est loin d'être tranchée, chacun devant faire un pas vers l'autre pour trouver le meilleur point d'équilibre. Une chose est sûre : FCBA continuera d'être un allié pour les deux parties ».

Il le fait en aidant tout d'abord nos forêts à s'adapter au changement climatique mais aussi en répondant – le phénomène était redouté depuis 20 ans – aux nouvelles pestes, à l'instar du nématode qui sévit sur les pins maritimes. Nous devons et pouvons compter sur l'Institut technologique pour apporter des solutions en la matière : détection précoce des foyers infectieux, variétés forestières plus résistantes génétiquement, accompagnement des entreprises du sciage pour traiter les bois issus de zones concernées... L'Institut technologique œuvre aussi pour les industriels, notamment en cherchant à développer le recours au bois feuillu majoritaire dans notre pays alors que des tensions fortes apparaissent sur le bois d'œuvre résineux.

« J'ai vu comment FCBA constituait un lieu précieux de vigie d'un côté, avec des données de court terme et des perspectives à plus longue échéance. J'ai mesuré aussi combien cette structure permettait de façon éclairée de nourrir les réflexions et les visions de chacun, croisant de façon opérationnelle expertises scientifiques et problématiques techniques des industriels ».

Au final, j'ai beaucoup appris de nos filières à FCBA, dont celle de l'ameublement. Cela me fait dire aujourd'hui à tous les professionnels concernés – moi le premier – de s'engager pour renforcer notre centre industriel. Comment ? En lui confiant des études, des essais, des actions d'accompagnement ou de promotion dont vous mesurerez assez vite les bienfaits et leur impact, pour reprendre le titre de ce rapport. Je souhaite en guise de conclusion une pleine réussite à mon successeur, Michel Veillon*, et à travers lui à toutes celles et ceux qui œuvrent pour FCBA. Bravo à vous et merci !

*Le nouveau conseil d'administration a pris ses fonctions le 17 décembre 2025 et a élu Michel Veillon à sa présidence.

Chiffres clés

279

collaborateurs

30 M€

de chiffre d'affaires

96 %

de clients satisfaits

9

laboratoires d'essais

192

projets de R&D

536

partenaires de recherche

1 212

stagiaires formés

5 213

rapports d'essais*

2 227

titulaires

60

essais/placettes

4

observatoires forestiers
pour la mobilisation de bois

2 300

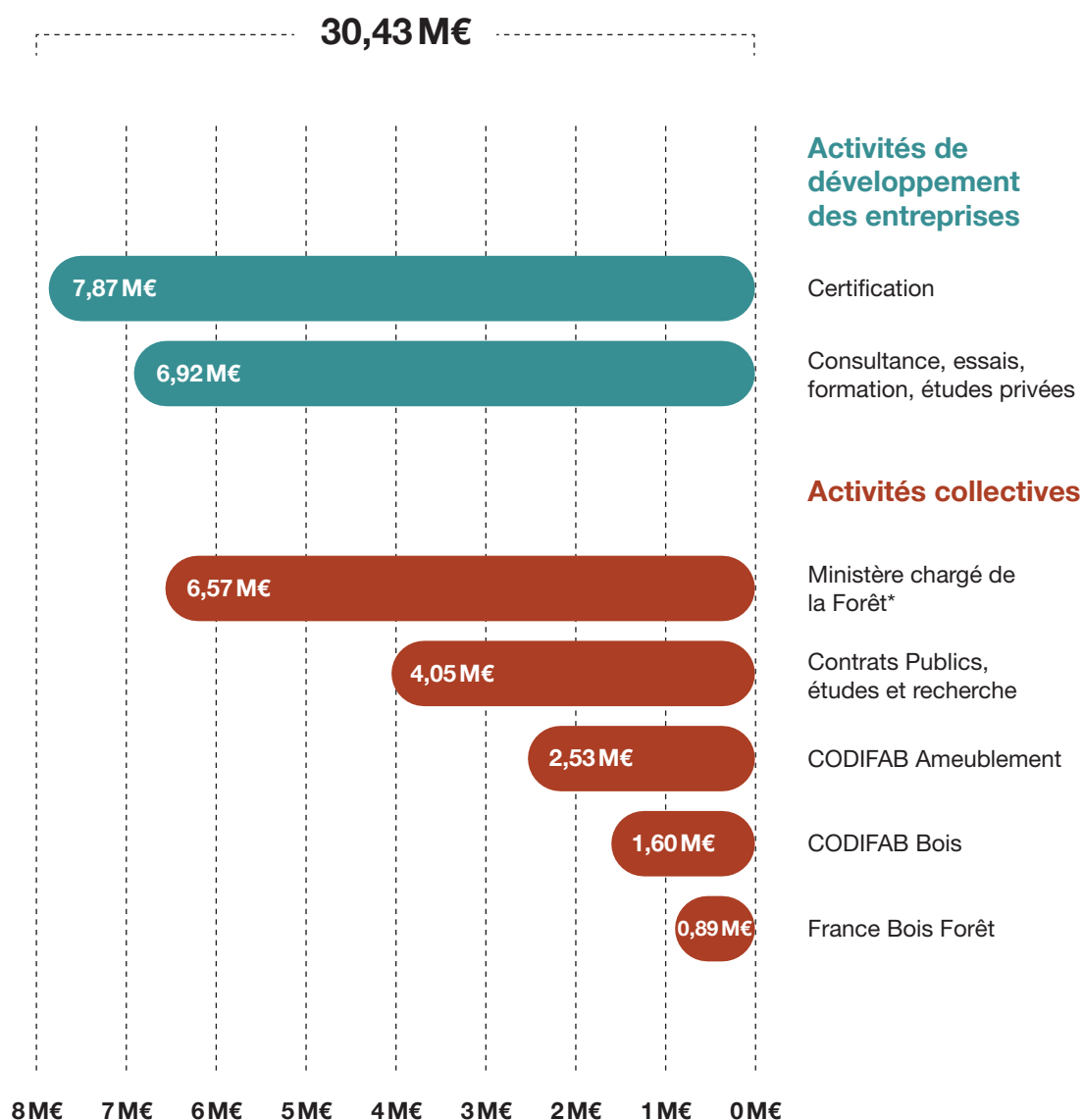
matériaux dans la
matériauthèque

*Hors essais pour les activités de R&D

Répartition des ressources

« FCBA [permet] de façon éclairée de nourrir les réflexions et les visions de chacun, croisant de façon opérationnelle expertises scientifiques et problématiques techniques des industriels ».

– **Stéphane Viéban**
Président du conseil d'administration de FCBA



*Le ministère chargé de la Forêt, représenté par la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), transmet à FCBA, une dotation budgétaire d'État destinée à financer son programme d'actions prévues sur l'année conformément à son contrat de performance.

Temps forts → 2025

4 février 2025

25 ans de la marque de certification NF Fênetre bois



février

26 au 28 février 2025

Exposant au Forum Bois Construction au Grand Palais à Paris



5 juin 2025

Tour de France des certifications avec Blanchon à Lyon



juin

18 au 20 juin 2025

Exposant à FOREXPO à Mimizan



mars



3 mars 2025

Signature du Guide technique de l'achat responsable pour le mobilier de bureau à Paris

mai



22 mai 2025

Journée technique du Pin Taeda dans l'Ain

septembre



23

29 septembre 2025

Participation à WOODRISE 2025 à Vancouver

23 septembre 2025

Organisation d'une journée technique sur la seconde vie du mobilier de bureau à Champs-sur-Marne

7 octobre 2025

Signature d'un partenariat pour soutenir l'innovation avec Xylofutur à Bordeaux

7 et 8 octobre 2025

Organisation du Symposium Panneaux & Economie circulaire à Bordeaux

22 et 23 octobre 2025

Grande avancée du partenariat franco-suédois pour l'innovation

16 octobre 2025

Organisation des 35 ans des marques de certification CTB-B+ et CTB-P+ à Bordeaux

29 et 30 octobre 2025

Exposant à Parasittec à Paris

7

7

8



22

23



octobre

novembre

3



5 et 6 novembre 2025

Participation à Architect@work à Paris

6

7



19 et 20 novembre 2025

Exposant à ForestInnov le salon Forêt-Bois pour demain à Besançon

3 novembre 2025

Arrivée du Nématode du pin en France, organisme de quarantaine et gestion de crise

6 et 7 novembre 2025

FUTUROPALETTES, visite des laboratoires de FCBA à Bordeaux

septembre

23



23 septembre 2025

Journée technique Mobilier de Bureau Seconde Vie à Champs-sur-Marne

L'événement a réuni une centaine de personnes de la filière Ameublement autour de ce thème à Champs-sur-Marne. L'occasion de rappeler les enjeux de l'**article 58 de la loi AGECE**, de présenter le programme pilote de Valdélia, le travail réalisé par les laboratoires de l'Institut technologique FCBA (essais feu, mécaniques et matériaux) sur un gisement de sièges de bureaux fournis par Valdélia, d'exposer quelques réalisations européennes avec la communauté de communes Pévèle Carembault (projet CEO) et enfin avoir un premier élément de réponse pour les acheteurs publics avec le **premier programme « Vérifié Validé par » de FCBA sur les sièges de bureau reconditionnés**.

Un temps d'échanges entre l'UGAP, Ecomaison, Valdélia, l'Ameublement français, CC Pévèle Carembault, FCBA et les participants a permis un moment privilégié pour les industriels qui ont pu exposer leurs problématiques et leurs difficultés rencontrées en lien avec l'article 58 de la loi AGECE : Sourcing ? Qualité du gisement ? Quelle norme appliquer ? Comment donner confiance aux acheteurs ? Ces questions légitimes sur ce sujet d'actualité et complexe de la seconde vie ont mis en lumière plusieurs axes de travail à venir :

- L'importance d'élaborer un glossaire commun ;
- L'enrichissement d'un futur passeport produit numérique pour favoriser le réemploi ;
- La nécessaire traçabilité du mobilier (information sur nos actions faites pour prolonger la vie d'un produit, exemple listing des actions faites sur le produit pour une remise sur le marché) ;
- Comment qualifier un meuble de seconde vie ;
- L'élaboration d'un guide de l'acheteur de mobilier de seconde vie.

Cette journée a confirmé la volonté collective de structurer une filière crédible, transparente et durable pour le mobilier de seconde vie, au service de l'économie circulaire.

FCBA, à travers l'expertise technique et normative du pôle Aménagement des espaces de vie, se positionne comme un partenaire de confiance pour accompagner les acteurs de la filière sur l'ensemble des problématiques liées à la mise sur le marché d'un produit de seconde vie.

Avec le soutien du **CODIFAB**
Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois

octobre

7

7

8



7 et 8 octobre 2025

Symposium Panneaux & Economie circulaire à Bordeaux

Le Symposium Panneaux & Économie Circulaire 2025, organisé à Bordeaux les 7 et 8 octobre, a rassemblé pendant deux jours près de 150 acteurs clés de la filière forêt-bois et ameublement autour d'un objectif commun : construire ensemble une industrie du panneau plus durable, circulaire et compétitive.

L'ambition de l'événement était d'offrir une vision claire des transformations à venir dans un contexte marqué par les transitions environnementales, la tension sur la ressource et l'évolution des attentes sociétales. Les usages du bois entre matériaux et énergie doivent être mieux coordonnés, afin de préserver une ressource devenue stratégique. 3 thèmes ont été abordés :

- **Traçabilité et Règlement Déforestation de l'Union Européenne (RDUE) :** le Symposium a mis en lumière les incertitudes réglementaires, les besoins d'accompagnement et le rôle déterminant des certifications FSC, PEFC pour garantir la conformité et la durabilité des approvisionnements.
- **Circularité et écoconception :** recyclage des fibres de MDF, développement d'adhésifs biosourcés, bonus réparation, produits démontables ou réparables... Les innovations présentées illustrent une filière en pleine transition, où recyclabilité et performance environnementale deviennent des standards industriels.
- **Décarbonation et sobriété :** présentation des scénarios carbone du secteur par Carbone 4 et retours d'expériences d'entreprises engagées comme EGGER, Coulidoor ou le Groupe THEBAULT.

Ainsi, il apparaît nécessaire de coordonner les usages du bois, intensifier l'innovation, sécuriser les approvisionnements et maintenir un dialogue permanent entre les acteurs pour une filière cohérente et performante face aux enjeux de la transition écologique.

Avec le soutien du **CODIFAB**
Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois

7 octobre 2025

Partenariat avec Xylofutur

Dans le cadre de leur mission respective de soutien à l'innovation, au transfert technologique et à la structuration de la filière forêt-bois, FCBA et Xylofutur ont souhaité grâce à ce partenariat formaliser leur collaboration afin de renforcer les synergies entre recherche, innovation, entreprises et territoires.

FCBA et Xylofutur ont identifié 3 axes de collaboration : Recherche et développement, Innovation et transfert et Communication et valorisation.

22 23



22 et 23 octobre 2025

Partenariat franco-suédois pour l'innovation

Innover ensemble pour renforcer notre compétitivité

Le partenariat stratégique franco-suédois pour l'innovation, lancé en 2017 et élargi en 2023 à la filière forêt-bois, vise à renforcer la coopération entre les deux pays autour de la bioéconomie forestière. Dans ce cadre, FCBA a formalisé son engagement via un protocole d'accord signé en octobre 2023. Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique européenne, avec l'objectif de soutenir la transition écologique, la compétitivité industrielle et la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Cette coopération s'articule autour de trois axes opérationnels :

- **Développement de matériaux innovants (WP1)** : promotion de solutions biosourcées à base de bois, notamment dans la construction, les produits chimiques dérivés du bois et l'emballage, tout en privilégiant les feuillus et la substitution aux matériaux fossiles.
- **Adaptation des forêts et valorisation du bois (WP2)** : mise en œuvre de pratiques sylvicoles adaptées au changement climatique, optimisation de la valorisation du bois et renforcement de la coopération entre propriétaires forestiers privés.
- **Influence politique européenne (WP3)** : élaboration de positions communes pour peser davantage dans les décisions de l'Union européenne concernant le secteur forestier.

La gouvernance du partenariat se renforce, illustrée par la coprésidence franco-suédoise du WP1 en octobre 2025. Par ailleurs, des séminaires bilatéraux réguliers structurent la coopération, en mobilisant les acteurs institutionnels et économiques autour de priorités communes : politiques européennes, innovation, durabilité et adaptation climatique.

3 novembre 2025

Arrivée du Nématode du pin en France, organisme de quarantaine et gestion de crise

Alors que FCBA, en appui majoritairement des professionnels néo-aquitains, a mené depuis plusieurs années des travaux en anticipation sur la lutte contre le nématode du pin, celui-ci (*Bursaphelenchus xylophilus*) a été détecté pour la première fois en France, à Seignosse (Landes) le 3 novembre 2025. Les Landes, composées majoritairement de pins maritimes, sont particulièrement vulnérables. Cette détection confirme l'importance de la vigilance, de la réactivité et d'une mobilisation collective pour limiter la propagation et protéger les forêts françaises. FCBA poursuit aux côtés des services de l'Etat et de la filière ses travaux et propositions pour limiter

novembre

3

6 7



6 et 7 novembre 2025

FUTUROPALETTES

FUTUROPALETTES 2025, événement organisé par la Fédération Nationale du Bois, a consacré deux journées d'échanges et de réflexion prospective à l'avenir de la palette bois, avec l'ambition d'en faire un symbole d'innovation industrielle et environnementale à la française. Une visite préalable des laboratoires FCBA à Bordeaux a permis à une cinquantaine d'industriels de découvrir les capacités de recherche, les moyens d'essais spécifiques et les travaux dédiés à l'emballage bois, renforçant les liens entre l'Institut et la filière.

Les prises de parole institutionnelles ont rappelé le rôle stratégique de l'innovation face à des exigences techniques, environnementales, sanitaires et fonctionnelles croissantes. FCBA a réaffirmé son engagement en faveur de la performance, de la circularité, de la traçabilité, des traitements et de l'hygiène, au service d'une logistique bois durable et compétitive.

Les échanges de FUTUROPALETTES 2025 ont mis en lumière trois priorités structurantes pour la filière : **la décarbonation de la supply chain, l'intégration du numérique et de l'intelligence artificielle** pour améliorer la traçabilité, et la projection vers une palette bois pleinement inscrite, à l'horizon 2050, dans **une économie circulaire** et bas carbone. Les ateliers techniques animés par FCBA ont illustré concrètement ces enjeux, en apportant des réponses opérationnelles aux défis actuels et futurs de la filière palette et emballage bois.

les impacts de cette situation dans une vision de court et moyen terme. Deux exemples parlants : le premier est la rédaction et diffusion d'une note technique sur le traitement thermique des bois par séchage stipulant les conditions de traitement en équivalence avec la norme NIMP15. Et le second porte sur la mise à disposition d'études déjà menées dans le cadre du financement FBF-SSPM pour la gestion de crise du foyer et en particulier des résultats de l'étude DECHICHAMUS ouvrant de nouvelles pistes pour le broyage des bois pour la lutte contre le vecteur du nématode, le *Monochamus galloprovincialis*.

The background of the page is a close-up photograph of a light-colored wood grain, showing concentric growth rings and a fine, fibrous texture. A dark red, ribbon-like banner is positioned on the left side, partially overlapping the wood grain.

1 Acquisition de connaissances



DOUGLAS AVENIR 2

Anticiper la forêt de demain : une stratégie génétique au service de la filière

→ Chef de projet : **Mathilde Montibus**

Le développement du Douglas en France représente un succès majeur pour la filière forestière, avec un massif de 439 000 hectares qui place le pays au premier rang européen. Cette ressource constitue un atout stratégique pour l'approvisionnement en bois et pour la structuration d'une filière performante et compétitive.

Les travaux engagés depuis plus de vingt-cinq ans par FCBA, l'INRAe et l'ONF ont permis de constituer un réservoir génétique reposant sur plus de 200 hectares de plantations comparatives. Ce dispositif a permis d'identifier des individus présentant des caractéristiques d'intérêt en termes de croissance, d'adaptation et de qualité du bois.

Les impacts de ces travaux sont également économiques et opérationnels. Depuis 2010, **99 % des besoins nationaux en semences de Douglas sont couverts par les vergers à graines de l'État, ce qui réduit fortement la dépendance aux importations et sécurise l'approvisionnement de la filière.** Les gains génétiques obtenus contri-

buent à améliorer les performances des peuplements et à renforcer la valeur économique des ressources forestières.

Le programme Douglas Avenir 2, lancé dans le cadre du soutien du ministère de l'Agriculture, répond aux enjeux de renouvellement et d'adaptation au changement climatique. Il a permis de consolider les populations d'amélioration, de mettre en place des tests clonaux et d'installer de nouveaux vergers à graines, afin de préparer des variétés plus résilientes et mieux adaptées aux conditions futures.

Le rythme d'installation des vergers, planifié à raison de 20 hectares tous les 5 ans, garantit la continuité de l'amélioration génétique et le renouvellement des ressources. Il permet d'intégrer progressivement les gains obtenus et d'adapter les variétés aux attentes de la filière, assurant ainsi la pérennité de la production et la compétitivité du Douglas français.



Coordinateur du projet : INRAe

Partenaires : INRAe, ONF, France Douglas, FCBA

Financeur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Sécurisation de l'abattage manuel par l'usage de coins radiocommandés

→ Chef de projet : **Armand Clopeau**

Dans un contexte de dépérissement croissant des peuplements forestiers, les risques liés à la chute de branches ou d'arbres entiers augmentent, accentuant les enjeux de sécurité pour les opérateurs. Le projet CORAMES a ainsi porté sur l'expérimentation d'une solution encore peu diffusée en France : l'utilisation de coins radiocommandés afin de sécuriser l'abattage manuel dans les situations où la mécanisation ou le câblage ne sont pas mobilisables.

Ce positionnement s'inscrit dans les spécificités structurales de la récolte forestière française. **Si la mécanisation est aujourd'hui largement répandue en résineux, elle reste limitée en feuillus : selon les estimations de FCBA (2018), elle concernait environ 78 % de la récolte en résineux contre seulement 13 % en feuillus, soit un taux global d'environ 48 % toutes essences confondues.** Dans ce contexte, le bûcheronnage manuel demeure prépondérant notamment dans les peuplements feuillus et dans les configurations d'exploitation difficiles d'accès.

Le projet a permis de tester, en conditions réelles, deux modèles de coins radiocommandés, auprès d'entrepreneurs de travaux forestiers en Bourgogne et de bûcherons de l'ONF en Franche-Comté. Les essais ont été menés sur une diversité de chantiers (éclaircies, coupes secondaires, coupes définitives et sanitaires) et d'essences (chêne,

Douglas, hêtre, frêne). **Les résultats mettent en évidence une prise en main rapide des équipements, une autonomie adaptée aux besoins opérationnels et une mise en œuvre jugée simple et sécurisée dans des contextes variés.**

Au-delà de l'innovation technique, CORAMES répond à un enjeu majeur de santé et de sécurité au travail dans la filière forêt-bois. Les données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) confirment que l'exploitation de bois figure parmi les activités les plus accidentogènes du régime agricole. Les retours d'expérience recueillis dans le cadre du projet soulignent plusieurs bénéfices : un renforcement du sentiment de sécurité, une réduction de la pénibilité ainsi qu'un gain de temps ou, à défaut, une absence de perte de productivité par rapport aux coins traditionnels.

En ce sens, le projet CORAMES contribue au transfert et à l'appropriation d'une innovation disponible sur le marché depuis une dizaine d'années, mais encore émergente à l'échelle nationale. Il participe ainsi à la diffusion de pratiques plus sûres et adaptées aux contraintes spécifiques de l'exploitation forestière française.



Financeurs : DRAAF Bourgogne-Franche-Comté, MSA Bourgogne, ministère chargé de la Forêt





▲ Installation de platelages à l'île d'Oléron

ANSTRA 10 ANS

Dix années d'exposition extérieure de platelages : une référence pour la durabilité des bois traités

→ Cheffe de projet : **Bernadette Rubio**

Le projet « Anstra 10 ans », piloté par l'Institut technologique FCBA, avec la participation de la FNB et de l'APEP (Association pour la Promotion de l'Emploi des Pins), s'inscrit comme une étude de référence dans le domaine de la durabilité des bois en conditions d'usage réelles. Pendant dix ans, des platelages en pin, issus de différentes essences et origines géographiques, puis traités par imprégnation, ont été exposés en contact avec le sol dans des conditions sévères, soumises à des attaques biologiques de champignons lignivores et de termites.

Les résultats obtenus apportent des enseignements scientifiques majeurs. Ils démontrent notamment la très bonne résistance des platelages en pin traité de classe 4, indépendamment de l'essence ou de la provenance. 79 % à 98 % des lames observées sont non dégradées ou présentent quelques dégradations mineures après une décennie d'exposition (à l'exception d'un pin sylvestre présentant moins d'aubier traité). L'étude met également en évidence une corrélation significative entre le pourcentage d'aubier imprégnable et la résistance aux attaques fongiques, confirmant le rôle déterminant de la proportion d'aubier traité dans la durée de service des lames de platelage. **Ces travaux ont permis de produire des données de terrain**

inédites sur la durée de service des lames de platelages de pin traités exposés aux champignons et aux termites, renforçant ainsi la robustesse des essais longue durée.

Ces résultats ont des retombées directes pour la filière.

Ils apportent des preuves concrètes de la performance des platelages en pin maritime, pin sylvestre et pin laricio, traités pour la classe d'emploi 4, contribuant à renforcer la confiance des utilisateurs finaux, des prescripteurs et des professionnels. Ils permettent également de faire le lien entre niveau de traitement et durée de service attendue, offrant ainsi de nouvelles perspectives en matière de gestion de la durabilité des ouvrages bois.

Le projet « Anstra 10 ans » constitue une contribution majeure à la fois scientifique, technique et économique. Il renforce la confiance dans la durabilité des terrasses en pin traité (7 millions de m² annuels vendus en France), donne des preuves de durée de service au fabricants et à leurs clients et participe activement à l'amélioration des pratiques de mise en œuvre au sein de la filière.



Financeurs : France Bois Forêt, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Mesurer et modéliser le comportement des structures bois : vers le jumeau numérique

→ Chef de projet : **Thomas Catterou**

Le projet DynaTimberEyes vise à fournir une méthode de contrôle non destructif des immeubles de moyenne et grande hauteur bois par le biais de l'analyse de son comportement dynamique. Le sujet présente des défis techniques majeurs : le comportement vibratoire de ces structures est fortement non-linéaire et les assemblages locaux jouent un rôle important dans la dynamique d'ensemble. L'objectif du projet est de fournir à la filière bois une **méthode de mesure fiable, rapide et non invasive permettant de déterminer le comportement réel des structures**. Trois axes sont visés : mesurer les vibrations par caméra, élaborer des **modèles simplifiés mais représentatifs** des assemblages bois, et intégrer ces éléments dans un **jumeau numérique** capable de prédire la réponse dynamique du bâtiment. Cette approche doit concilier **précision, simplicité de calcul et compatibilité avec l'assimilation de données**.

Les défis scientifiques et techniques sont nombreux. Mesurer à distance des bâtiments urbains exige une métrologie optique de grande précision, notamment pour gérer la résolution, la synchronisation multi-caméras et le suivi de points sans cibles physiques. Il faut également simplifier les modèles de calcul sans perdre les effets essentiels : non-linéarités dues aux assemblages bois-métal, frottement, jeu et plasticité locale. Le jumeau numérique doit rester assez détaillé pour représenter fidèlement la réalité tout en permettant une identification rapide.

Le projet a mis au point une méthode vidéo adaptée aux grandes structures : une calibration par « harpe » corrige les distorsions d'image et optimise la résolution à distance ; les déplacements près du bas du bâtiment servent de référence pour éliminer les effets de vibration du sol. La syn-

chronisation des caméras est assurée par un signal lumineux codé et le **suivi des points** repose sur l'analyse des lignes et arêtes du bâtiment plutôt que sur des cibles collées.

Sur le plan expérimental, les travaux montrent que la **plasticité et les jeux d'assemblage sont les facteurs les plus influents sur le comportement dynamique**. Des essais, y compris par tomographie en cours de chargement, ont permis d'observer les zones densifiées et les imperfections de perçage. Ces observations ont conduit à l'adoption d'un modèle de Dahl modifié et différentiable, adapté aux faibles amplitudes de vibration.

Les résultats principaux montrent qu'un **jumeau numérique de bâtiment bois** peut être efficacement **alimenté par des mesures vidéo**, avec une estimation rapide de ses paramètres dynamiques grâce à un filtre de Kalman étendu. Les essais à échelle réduite démontrent qu'il est possible de retrouver la raideur et l'amortissement d'une structure en quelques dizaines de secondes de mesure, **ouvrant la voie à une identification plus rapide, moins intrusive et moins coûteuse que les méthodes classiques**.

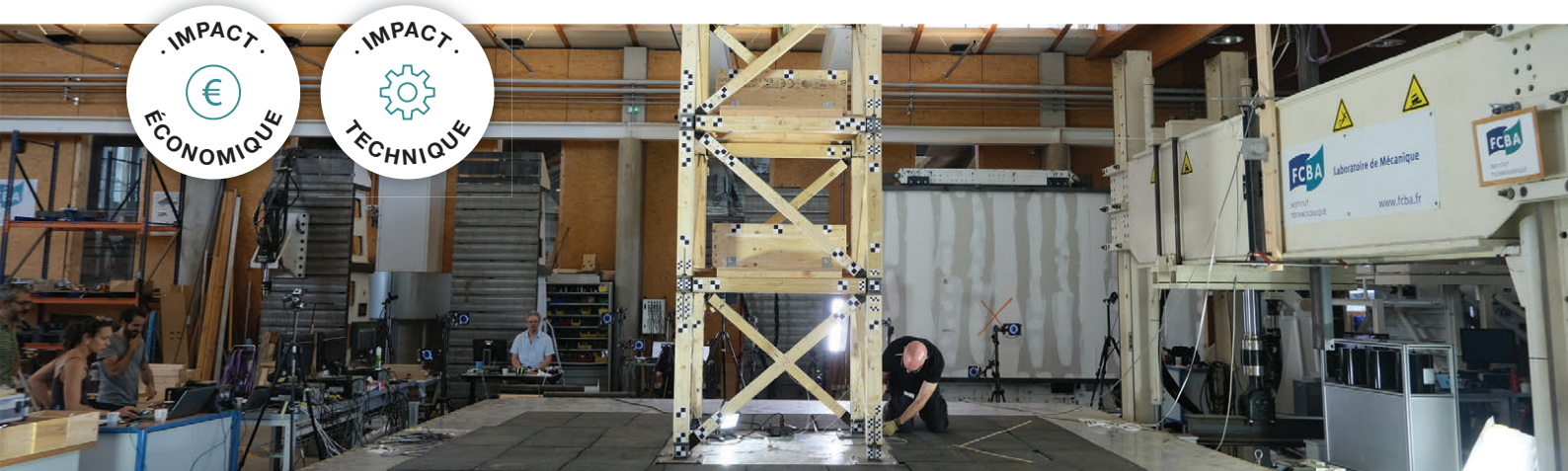
Le projet a un large impact sur la filière bois : par le biais d'innovation en métrologie optique et en modélisation, il fournit un outil de suivi du niveau de santé des bâtiments durant leur vie. Les tests à grande échelle, encore en cours, devront confirmer la pertinence de la méthode pour les bâtiments élancés. À terme, DynaTimberEyes permettra de mieux concevoir, surveiller et sécuriser les immeubles bois de grande hauteur tout en renforçant leur rôle dans la transition écologique et la crédibilité technique du matériau bois.



Coordinateur : FCBA

Partenaires : L'Ecole nationale des ponts et chaussées (laboratoire Navier) et l'ISAE Supméca (laboratoire Quartz)

Financeur : ANR, ministère chargé de la Forêt





FDES et RE2020

Des données environnementales au cœur de la compétitivité de la filière bois

→ Chef de projet : **Gérard Deroubaix**

L'entrée en vigueur de la Réglementation Environnementale RE2020 a profondément transformé les conditions d'accès au marché de la construction neuve en imposant une évaluation systématique de l'empreinte carbone des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie. Dans ce contexte, les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) sont devenues un élément indispensable pour caractériser les performances environnementales des produits de construction.

En l'absence de FDES spécifiques, les acteurs doivent recourir à des données par défaut issues de la base INIES, qui sont pénalisantes et défavorisent mécaniquement les solutions bois dans les calculs réglementaires. Afin de répondre à cet enjeu, le CODIFAB a engagé une démarche stratégique de financement de FDES collectives pour les produits bois fabriqués en France, en confiant leur réalisation à FCBA.

L'objectif est double : d'une part, permettre à l'ensemble des fabricants français de bénéficier de FDES conformes aux normes en vigueur (EN 15804+A2 et CN) et vérifiées selon le programme INIES, sans avoir à supporter seuls le coût et la complexité d'une démarche individuelle ; d'autre part, assurer que les données disponibles soient réellement représentatives de la production nationale, en reflétant notamment les répartitions d'approvisionnement bois constatées à l'échelle du secteur.

À ce jour, 40 FDES collectives couvrant les principales familles de produits bois sont mises à disposition sur la base INIES. Ces travaux ont été récemment complétés par une mise à jour approfondie concernant les panneaux de process, incluant la publication de quatorze FDES enrichies de cadres de validité paramétrés permettant aux fabricants d'encadrer leur communication environnementale dans le strict respect des exigences réglementaires.

Les bénéfices économiques de cette démarche sont significatifs pour les 8 entreprises du secteur du panneau de particules. La production d'une FDES individuelle représente un coût élevé, pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros, ainsi qu'un investissement important en temps et en ressources internes. En bénéficiant de FDES collectives financées mutuellement via la taxe affectée, les entreprises de la filière – y compris les PME qui n'auraient pas les moyens de ces démarches seules – accèdent à des données normalisées, vérifiées et opposables, sans engagement financier direct supplémentaire. Pour la filière panneaux, avec l'ensemble des fiches collectives réalisées, l'économie globale générée par cette approche mutualisée est estimée à plusieurs millions d'euros.

Par ailleurs, des outils numériques tels que le configurateur DE-bois.fr permettent d'adapter les FDES collectives aux caractéristiques spécifiques des produits ou des projets, offrant ainsi une plus grande précision dans les évaluations environnementales. En 2025, FCBA a développé un configurateur pour, à partir des FDES collectives, individualiser des FDES pour les contreplaqués.

Au-delà de leur rôle réglementaire, les FDES constituent un levier stratégique de compétitivité. Elles permettent aux entreprises de répondre aux appels d'offres intégrant des critères environnementaux, d'accéder à des certifications de bâtiment et de valoriser les performances carbone des solutions constructives bois. Elles participent ainsi pleinement à la reconnaissance du bois comme matériau clé de la construction durable.



Financier : CODIFAB

Valoriser les extractibles du bois : vers une nouvelle filière industrielle biosourcée

→ Chef de projet : **Gilles Labat**

L'utilisation de composés actifs issus du bois s'inscrit dans une longue tradition, mais connaît aujourd'hui un regain d'intérêt dans le contexte de la transition écologique. Ces extractibles, obtenus à partir de différentes parties de l'arbre, présentent des propriétés variées, notamment antioxydantes, anti-inflammatoires et antibactériennes, qui en font des ressources particulièrement attractives pour de nombreux secteurs industriels.

Le projet PEPCI – Production d'une Gamme d'Extraits issus du Bois aux Propriétés Ciblées, (2023-2027) financé par la région Nouvelle-Aquitaine, s'inscrit dans cette dynamique en visant à structurer une filière de production d'extraits issus du bois et des co-produits forestiers. **Il mobilise les compétences de FCBA pour identifier les gisements valorisables, développer des procédés d'extraction relevant de la chimie verte et caractériser les molécules obtenues ainsi que leurs propriétés biologiques.**

Les travaux s'appuient sur des équipements analytiques de pointe et la réalisation de screenings biologiques (propriétés antioxydantes, bactéricides, fongicides, fongistatiques ou insecticides des extraits). Des collaborations avec des partenaires académiques, notamment l'Université de Bordeaux et le CBMN (Institut de Chimie & Biologie des

Membranes et des Nano-objets), contribuent au développement de technologies avancées telles que l'extraction au CO₂ supercritique et l'encapsulation d'actifs pour des applications en cosmétique. Pour faciliter le transfert industriel, l'Institut technologique a rejoint en 2025 le Cluster Cosmetic Valley et participe à toutes les initiatives visant à valoriser les extractibles du bois pour divers secteurs industriels.

Les impacts attendus sont multiples. Le projet permet d'envisager la création d'une nouvelle filière économique à forte valeur ajoutée, fondée sur la valorisation de ressources forestières peu exploitées ou issues de co-produits. Il contribue également à la substitution de molécules d'origine fossile, renforçant ainsi le caractère durable des produits développés. Enfin, il participe à la sécurisation des approvisionnements industriels en ingrédients locaux, traçables et performants.

À travers PEPCI, la filière bois confirme pouvoir se positionner comme un acteur clé dans le développement de solutions biosourcées innovantes, au croisement des enjeux environnementaux, économiques et technologiques.



Coordinateur : FCBA

Partenariat : Université de Bordeaux et le CBMN (Institut de Chimie & Biologie des Membranes et des Nano-objets) (équipe Val'Actif)

Financeurs : Région Nouvelle-Aquitaine, ministère chargé de la Forêt





Ils travaillent avec nous



Laurent Castets
Responsable R&D
Gascogne Bois

INTERVIEW

→ Gascogne Bois



Démontrer le potentiel du pin maritime dans la construction

« ProPinLam a pour objectif la caractérisation mécanique de la ressource actuelle et future en pin maritime et la conception de lamellé-collé issu de cette dernière. Il s'inscrit dans un contexte où cette essence est très utilisée par le secteur de l'emballage, un peu par la menuiserie et l'aménagement, et pas du tout ou presque dans la construction car elle souffre d'une mauvaise image sur un marché dominé par le Douglas, le sapin ou encore l'épicéa. Pour contrecarrer cette situation, il était nécessaire d'aborder le sujet sur un plan scientifique et technique pour montrer le potentiel de cette essence, ce à quoi s'attellent les protagonistes de ce projet ». Laurent Castets, Responsable R&D Gascogne Bois, résume ainsi la raison d'être et la finalité d'un dossier à l'impact économique potentiellement porteur.

« La raison d'être de Gascogne Bois est de valoriser le pin maritime à toutes les étapes de sa transformation. Nous disposons de deux scieries dédiées à cet effet. Si nous pouvions prendre qu'une petite part du marché actuel de la fourniture de bois classé pour le lamellé-collé avec une offre en pin maritime, ce serait parfait pour nous dans une logique de diversification mais aussi pour le territoire. En effet, nous ambitionnons de mesurer, au travers du projet, les retombées environnementales et sociétales d'un lamellé collé en pin maritime locale au travers d'une ACV sociale dédiée à ce produit » confirme Laurent Castets.



Sabrina Fuseliez
Directrice déléguée
du Fonds de dotation
Plantons pour l'avenir

INTERVIEW

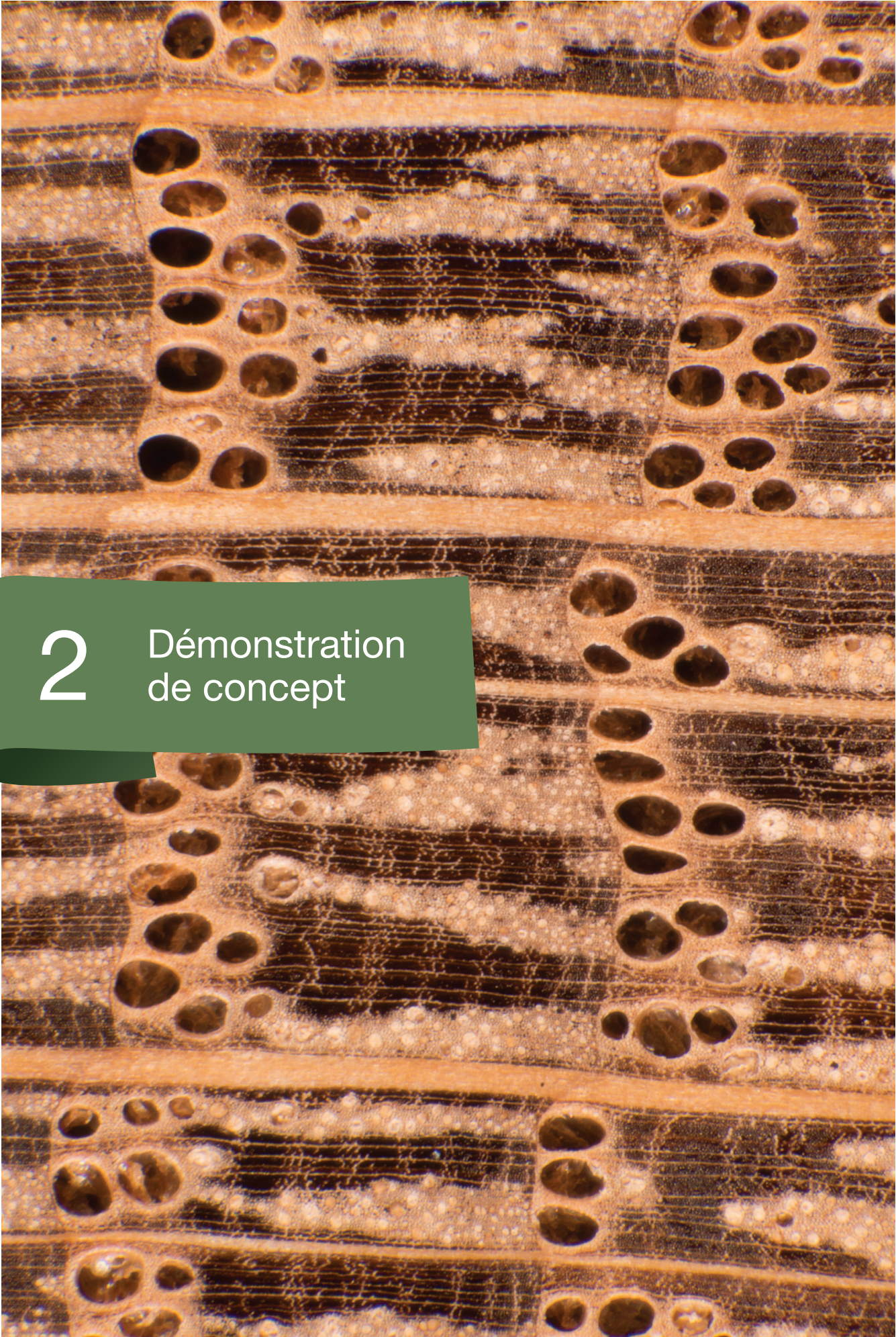
→ Plantons pour l'avenir



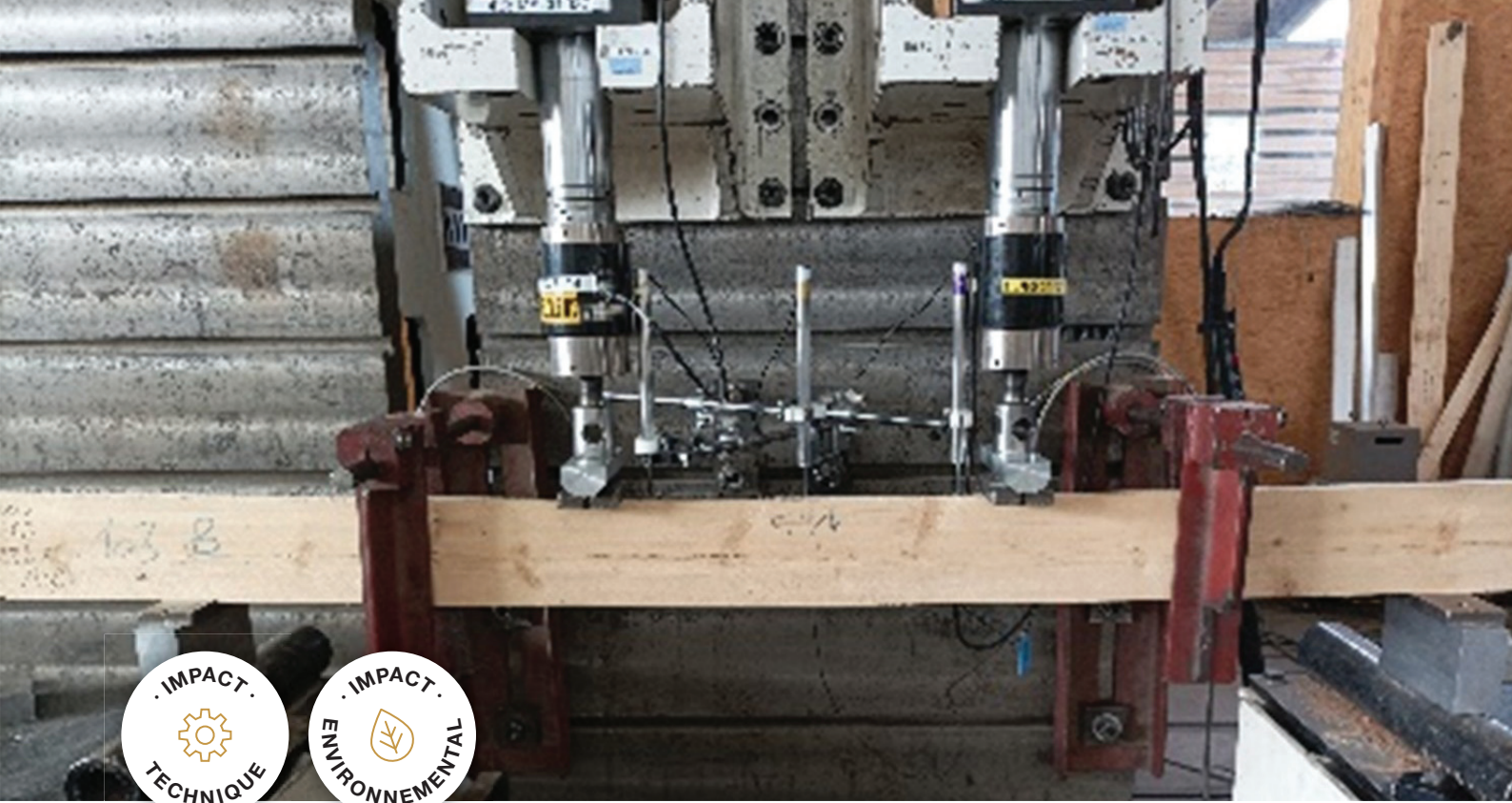
Adapt'avenir, un projet expérimental pour la forêt de demain

Reconnu d'intérêt général depuis sa création en 2014, le Fonds de dotation Plantons pour l'avenir œuvre via différents programmes, dont essentiellement le programme PLANTER destiné à aider au (re)boisement des forêts françaises. Via son programme INNOVER, le Fonds aide aussi à améliorer en continu les conditions de gestion forestière pour des forêts plus résilientes. Ainsi, il finance plusieurs projets de RDI dont, depuis 2021, le projet Adapt'Avenir, coordonné et animé par FCBA en collaboration avec les coopératives forestières Alliance Forêts Bois, CFBL, Forêt d'ici et Unisylva. « Nous savons que la forêt – qui dépérit malheureusement aujourd'hui à certains endroits – doit être plus résiliente à l'heure du dérèglement climatique, ce qui implique la plantation d'essences plus résistantes. Pour cela, nous avons besoin d' étoffer la recherche, par des expérimentations qui compléteront d'autres programmes dont des projets de recherche fondamentale que nous accompagnons également. L'objectif est de contribuer à enrichir les connaissances collectives sur ces sujets majeurs pour notre avenir » résume Sabrina Fuseliez, directrice déléguée du Fonds de dotation.

« Le choix de confier à FCBA le rôle de coordinateur de ce projet nous a semblé évident. Il s'agit de l'organisme de référence créé par la filière bois et dont la qualité scientifique est connue et reconnue. Il dispose par ailleurs de compétences tout au long de la chaîne de valeur du bois. Cette vision globale lui permet d'être au cœur d'un réseau et de faire le lien avec bon nombre de travaux en cours afin de proposer les meilleures expérimentations » précise la directrice déléguée de Plantons pour l'avenir.



2 Démonstration de concept



▲ Essai de flexion dans le laboratoire mécanique

PROMESSE

Crise des scolytes : transformer une contrainte en opportunité pour la construction

→ Cheffe de projet : **Mathilde Montibus**

L'épidémie de scolytes qui affecte les peuplements d'épicéas depuis 2018 constitue une crise majeure pour la filière forestière française, amplifiée par les effets du changement climatique. Les volumes de bois concernés sont considérables, avec plusieurs dizaines de millions de mètres cubes impactés, posant des enjeux critiques de valorisation, de maintien de la qualité et de préservation des débouchés.

Dans ce contexte, le projet PROMESSE apporte des réponses déterminantes en évaluant l'aptitude des bois scolytés à être utilisés en construction. **Les résultats** obtenus sont particulièrement structurants pour la filière. **Ils démontrent que, à classe de résistance équivalente, les propriétés mécaniques du bois restent globalement inchangées, indépendamment du niveau d'attaque par les insectes.**

Cette conclusion a un impact technique majeur, puisqu'elle confirme la possibilité de maintenir ces bois dans des usages structurels, sans dégradation des performances attendues. Elle permet de lever un frein important à leur utilisation et de sécuriser leur intégration dans les chaînes de transformation.

Sur le plan sanitaire, les analyses microbiologiques réalisées montrent que la qualité microbiologique de l'air intérieur est la même, que les bâtiments intègrent du bois scolyté ou non. Les niveaux de contamination observés restent conformes à ceux de bâtiments sains, ce qui écarte les inquiétudes liées à un éventuel risque microbiologique.

Les impacts économiques et environnementaux du projet sont considérables. En permettant de valoriser des volumes importants de bois fragilisés, il limite les pertes de valeur et évite leur déclassement vers des usages à faible valeur ajoutée. Il contribue également à réduire le gaspillage de ressource et à renforcer l'utilisation de bois local dans une logique de sobriété et de performance.

PROMESSE illustre ainsi la capacité à transformer une crise sanitaire en opportunité, en s'appuyant sur des résultats scientifiques solides pour adapter ses pratiques et préserver ses équilibres économiques.



Coordinateur : FCBA

Partenaires : FRANSYLVA, Réseau Robin-s, Fibois Bourgogne-Franche-Comté, Fibois Grand Est

Financeurs : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Région Bourgogne-Franche-Comté, Région Grand Est

Têtes d'abattage-écorceuse en pin maritime pour la protection sanitaire

→ Chef de projet : **Armand Clopeau**

Dans le massif des Landes de Gascogne, la gestion des bois après tempête, incendie ou crise sanitaire est un enjeu pour la filière. Lorsqu'elles demeurent temporairement en lisière forestière ou sur dépôt, les piles de bois peuvent favoriser le développement de ravageurs sous-corticaux, en particulier le sténographe du pin. La fin de l'usage du traitement insecticide à base de cyperméthrine a renforcé le besoin de solutions alternatives. Des résultats encourageants avaient déjà été obtenus avec l'écorçage mécanisé en forêt lors de premiers essais menés par FCBA et l'ONF sur sapins et épicéas dans le nord-est de la France dans le cadre du projet TAE. Dans le prolongement, TEFOR 1 a proposé d'évaluer l'écorçage mécanisé en peuplements de pin maritime à l'aide de têtes d'abattage-écorceuse. Il visait à vérifier la faisabilité technique de cette pratique sur pin maritime et à en mesurer les effets sur la productivité à la récolte. Les essais ont été conduits sur trois chantiers représentatifs de différentes conditions d'exploitation, avec les principales marques de machines présentes sur le massif landais : Komatsu, Ponsse et John Deere. **Les résultats montrent que l'écorçage en forêt est techniquement réalisable et qu'il permet d'atteindre des niveaux élevés de retrait d'écorce.**

L'écorçage a atteint environ 78 % sur les chantiers conduits avec les machines Komatsu 931 et Ponsse Fox et une consigne d'écorçage optimal, pour des arbres de 20 cm de diamètre moyen et avec en moyenne 6 passages de la tige

dans la tête d'abattage. En coupe rase, avec une machine John Deere 1270G sur des arbres de 40 cm de diamètre moyen, 7 passages ont été nécessaires pour atteindre 78 % d'écorçage. Les essais ont également montré que l'écorçage réduit nettement la productivité au bûcheronnage : la baisse a été de 53 % pour le chantier Komatsu, de 41 % pour le chantier Ponsse, et a varié entre 21 et 53 % avec la machine John Deere selon le nombre de passages de la grume dans la tête d'abattage. **TEFOR apporte ainsi à la filière de premières références chiffrées pour apprécier l'efficacité de l'écorçage et les contraintes associées.** Le déploiement de cette pratique suppose d'anticiper l'adaptation de kits écorceurs aux machines, la formation des chauffeurs, ainsi que les conséquences sur les coûts de mobilisation et les pertes de matière.

Dans la continuité, le projet TEFOR 2 a été engagé pour étudier l'efficacité sanitaire de l'écorçage. Le dispositif mis en place repose sur le suivi de billons issus de différentes modalités d'écorçage installés en zone scolytée, afin d'observer les attaques en forêt puis de suivre les émergences sous nasse. Ce second volet permettra de relier le niveau d'écorçage au bénéfice sanitaire attendu, tout en intégrant les contraintes opérationnelles mises en évidence dans TEFOR 1.



Coordinateur : FCBA

Partenaires : Alliance Forêt Bois, Smurfit Westrock

Financeurs : France Bois Forêt via la Section Spécialisée Pin Maritime, ministère chargé de la Forêt





BIOIMPULSE & RESPIRE

Accélérer la transition vers des colles biosourcées : une transformation industrielle engagée

→ Chefs de projet : **Michael Lecourt** et **Sandra Tapin-Lingua**

La substitution des résines d'origine fossile dans la fabrication des panneaux à base de bois constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la filière, à la croisée des problématiques environnementales, sanitaires et réglementaires. En Europe, la production de panneaux de bois atteint 45 millions de m³ par an, mobilisant près de 3 millions de tonnes de résine pétrosourcée dont une grande majorité repose sur des formulations à base de formaldéhyde, substance encadrée par la réglementation REACH selon des contraintes croissantes.

Dans ce contexte, FCBA s'est positionné comme un acteur clé de la transformation du secteur en s'impliquant dans deux projets structurants et complémentaires, visant à développer des alternatives biosourcées performantes et industrialisables.

Le projet RESPIRE, coordonné par Evertree, a permis de franchir une étape décisive avec le développement d'une solution adhésive sans formaldéhyde ni isocyanate, adaptée à la fabrication de panneaux MDF et de particules. **L'implication de FCBA sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la caractérisation des matériaux à l'évaluation environnementale, a contribué à l'aboutissement d'une première mondiale** : la mise sur le marché du panneau MDF NEXT®, produit industriellement en France et composé à 99 % de matières biosourcées.

Les résultats obtenus traduisent des impacts significatifs. La réduction de l'empreinte carbone des panneaux (plus de 15 % par rapport à un panneau MDF) constitue une avancée majeure dans la décarbonation du secteur. La maîtrise des émissions de formaldéhyde, compatibles avec les exigences les plus strictes, renforce par ailleurs la dimension

sanitaire des produits. **Le succès industriel rapide du projet témoigne de la capacité de la filière à intégrer ces innovations dans des délais courts. La solution a été étendue aux panneaux de particules et utilisée par des fabricants de meubles.**

En parallèle, **le projet BIOIMPULSE**, coordonné par RE-SiCARE et regroupant FCBA, l'INSA Toulouse (CRITT Bio-Industries), TWB et Lesaffre (Leaf), explore une approche fondée sur les biotechnologies industrielles. Il vise à produire, par fermentation, une molécule d'intérêt biosourcée capable de remplacer des résines contenant des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) au sens du règlement REACH. Dans ce cadre, FCBA intervient pour valider les performances des applications bois et accompagner la montée en échelle industrielle.

Ce projet se distingue par sa capacité à couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la production de la molécule jusqu'à son intégration dans différents marchés applicatifs. La validation par l'ADEME des 3 étapes clés atteste de la robustesse de la démarche et de son potentiel industriel.

Ces deux projets, complémentaires dans leurs approches, illustrent le rôle structurant de FCBA dans la transition vers des matériaux biosourcés. Ils contribuent à réduire l'empreinte environnementale des produits, à améliorer leur innocuité sanitaire et à renforcer la compétitivité de la filière bois face aux matériaux concurrents. À terme, ils participent pleinement à l'atteinte des objectifs de la RE2020 et à la transformation durable des procédés industriels.



BIOIMPULSE

Coordinateur RESPIRE : Evertree

Partenaire RESPIRE : FCBA

Coordinateur BIOIMPULSE : RESICARE

Partenaires BIOIMPULSE : FCBA, INSA Toulouse (CRITT Bio-Industries), TWB et Lesaffre (Leaf)

Financeur : Programme d'Investissements d'Avenir de l'ADEME, ministère chargé de la Forêt



RESPIRE

Vers une économie circulaire des revêtements de sol : recycler l'irréversible

→ Cheffe de projet : **Sandra Tapin-Lingua**

Le secteur des revêtements de sol représente un volume considérable à l'échelle européenne, avec 3 milliards de m² produits chaque année. Jusqu'à récemment, la majorité de ces produits, notamment les sols stratifiés à base de panneaux MDF et HDF, étaient considérés comme non recyclables et orientés vers des filières d'élimination telles que l'incinération ou la mise en décharge faute de filière de recyclage adaptée.

Le projet CISUFLO, financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon 2020, mobilise un consortium de 19 partenaires internationaux associant industriels, centres de recherche et acteurs de la normalisation. **L'objectif du projet est de minimiser les impacts environnementaux du secteur en développant un cadre systémique pour des revêtements de sol circulaires, couvrant trois familles de produits : stratifiés, vinyles et textiles.** Six pilotes à l'échelle semi-industrielle ont été mis en œuvre jusqu'au niveau TRL 6-7

Dans ce cadre, FCBA joue un rôle central, notamment dans le développement et la qualification de solutions de recyclage des panneaux MDF et HDF. Les travaux menés en partenariat avec Unilin ont permis de valider un procédé innovant de défibrage par explosion à la vapeur, capable de transformer les panneaux en fin de vie en fibres réutilisables.

Les résultats obtenus marquent une avancée majeure pour la filière. Le procédé atteint un niveau d'efficacité supérieur à 90 %, avec une production continue de

fibres recyclées immédiatement réintégrables dans la fabrication de nouveaux panneaux. La qualité des fibres a permis de produire des panneaux de MDF à partir de 100 % de fibres recyclées à l'échelle du laboratoire. Pour l'instant industriellement ceci n'est encore appliqué que pour une substitution partielle.

Ces avancées ont des impacts environnementaux significatifs. Elles permettent de réduire drastiquement le recours aux matières premières vierges, de limiter les volumes de déchets et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre associées. Les analyses de cycle de vie réalisées confirment le bénéfice environnemental du recyclage par rapport aux solutions d'élimination traditionnelles.

Au-delà des aspects techniques, le projet contribue également à structurer les conditions de déploiement à grande échelle de ces solutions. Les travaux menés sur la traçabilité, les modèles économiques et les évolutions réglementaires, notamment autour du passeport numérique des produits, participent à l'émergence d'un cadre favorable à l'économie circulaire. En apportant son expertise de qualification indépendante des matériaux et des produits bois, FCBA positionne la France comme acteur de référence dans la transition vers un secteur des revêtements de sol décarbonné et circulaire.



Partenaires : FCBA, Centexbel, TFI Aachen, VTT, RWTH Aachen University, TNO, Unilin, Beaulieu International Group, Edel carpets, AQUAFIL, Deceuninck, RINA, CWS, ENCO, Mogu, CFA, European Panel Federation, EUPC, EUFCA

Financeur : Union européenne, ministère chargé de la Forêt





Programme AFA-TBC

Transition Bas Carbone Ameublement

→ Cheffe de projet : **Emilie Bossanne**

Le programme AFA-TBC (Accompagnement de la Filière Ameublement dans sa Transition Bas Carbone), s'inscrit dans une dynamique sectorielle visant à structurer la décarbonation de l'industrie de l'ameublement. Ce secteur représente une empreinte carbone estimée à 2,58 MtCO₂eq, soit environ 0,6 % des émissions nationales (bilan GES France 2020). Cette performance relative s'explique notamment par la place prépondérante du bois, qui constitue près de 60 % des matériaux utilisés.

Dans ce contexte, le programme AFA-TBC visait à accompagner les entreprises dans la structuration de stratégies bas carbone documentées, crédibles et alignées avec les attentes réglementaires et de marché. Il a reposé sur le déploiement de la méthode ACT (Accelerate Carbon Transition), développée par l'ADEME et le CDP, qui permet d'évaluer et de piloter la transition climatique des entreprises. Deux parcours ont été proposés selon le niveau de maturité : Pas à Pas, permettant de construire une feuille de route de décarbonation à long terme, assortie d'un plan d'action chiffré et ACT Évaluation pour évaluer sa stratégie de décarbonation. Les entreprises pilotes : Athex, Clen, Couliodor, Fermob, Groupe Fournier, Groupe Cofel, Roset, Optimum.

L'exemple de l'entreprise Couliodor, fabricant français de systèmes de portes coulissantes, illustre concrètement les bénéfices de cette démarche. Déjà engagée en 2021 avec la publication d'un premier bilan GES, l'entreprise a

renforcé sa stratégie grâce à l'accompagnement AFA-TBC. Son score ACT de 6,5B+ met en évidence des avancées significatives, notamment la formalisation d'objectifs chiffrés et d'engagements publics. Le principal enjeu identifié reste l'évolution du modèle d'affaires vers une logique plus servicielle, une part croissante de produits recyclés et un allongement de la durée de vie des produits.

Sur le plan économique, le programme démontre un effet levier notable. L'accompagnement ACT Pas à Pas, estimé entre 20 000 € et 35 000 €, a été totalement pris en charge pour les entreprises participantes. Par ailleurs, la dynamique collective a favorisé le partage d'expériences, l'identification de solutions communes et l'anticipation des exigences réglementaires, renforçant ainsi la compétitivité du secteur.

Cinq entreprises ont pu aller jusqu'à la formalisation d'objectifs quantifiés de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 :

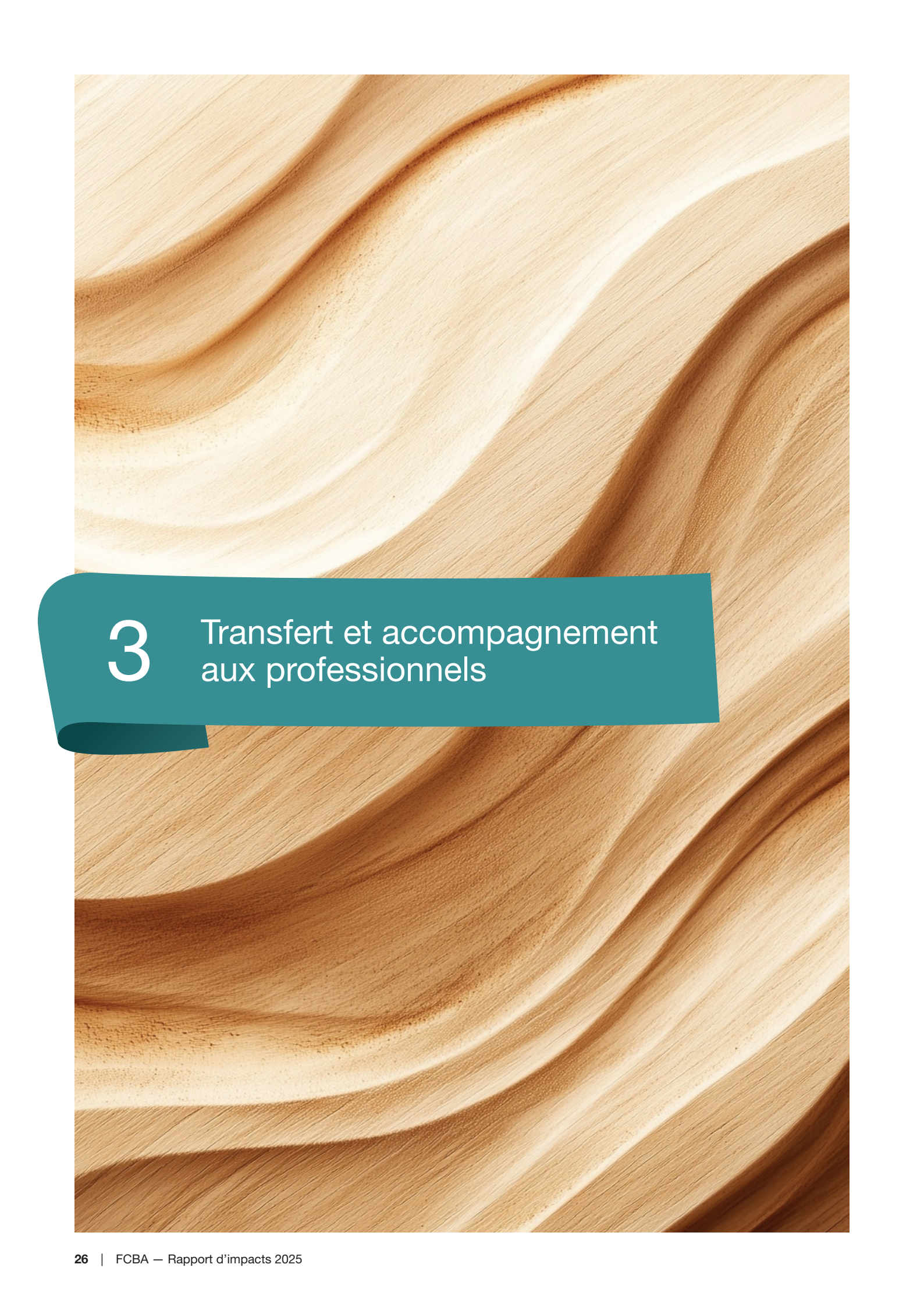
- -42 % à -58 % sur les scopes 1 & 2 ;
- -25 % à -64 % sur le scope 3, avec des objectifs quantifiés en valeur absolue ou en intensité (par M€ de chiffre d'affaires, par tonne de produit vendu, ou par meuble).



Coordinateur : FCBA

Partenaire : Ameublement français

Financeurs : ADEME, CODIFAB

The background of the page is a close-up photograph of a light-colored wood surface, showing prominent, wavy, concentric growth rings that create a sense of organic movement and texture. A teal-colored banner with a folded edge effect is positioned horizontally across the middle of the page, containing the chapter title.

3 Transfert et accompagnement aux professionnels



OBSERVATOIRE DES COÛTS DES MACHINES FORESTIÈRES

Piloter dans l'incertitude : donner des repères économiques aux entreprises

Dans un contexte marqué par la volatilité des prix de l'énergie et l'augmentation des charges d'exploitation, les entreprises forestières font face à des difficultés croissantes pour maîtriser leurs coûts. La compréhension fine de la structure des coûts techniques des machines devient dès lors un enjeu stratégique pour la pérennité des activités.

Afin de répondre à ce besoin, un observatoire dédié a été mis en place par la FNEDT en partenariat avec FCBA et France Bois Forêt. Cet outil repose sur la collecte et l'analyse de données issues du terrain, permettant un suivi régulier et actualisé des coûts liés à l'utilisation des principales machines forestières.

Les analyses réalisées mettent en évidence des tendances structurantes, notamment l'augmentation pro-

gressive des coûts d'entretien et de consommables avec l'âge des équipements. Ces évolutions pèsent directement sur la rentabilité des entreprises, et soulignent l'importance d'une gestion anticipée des investissements.

L'impact de cet observatoire est majeur pour la filière. Il fournit aux professionnels des repères objectifs et partagés, leur permettant d'anticiper les évolutions économiques, d'ajuster leurs stratégies et d'optimiser leurs décisions d'investissement. Il contribue ainsi à renforcer la résilience économique des entreprises dans un environnement incertain.



Coordinateurs et partenaires : FNEDT, FCBA

Financeur : France Bois Forêt, ministère chargé de la Forêt



Eric Paillot
Directeur d'agence
Groupe CFBL

INTERVIEW

→ Groupe CFBL

Un outil stratégique de gestion de notre parc machines

CFBL participe activement à l'*Observatoire du coût technique de machines forestières* porté par la FNEDT avec l'appui technique de FCBA, auprès de France Bois Forêt. Eric Paillot, directeur d'agence de CFBL et gérant de MECAFOR, nous explique l'intérêt d'un tel outil pour la filière forêt-bois. « La guerre en Ukraine déclenchée en 2022 a entraîné une forte hausse des prix des carburants. Cette situation nous a conduit à nous interroger sur le coût précis de ce poste sur nos équipements. Un sondage auprès de la profession nous a démontré que personne ne le connaissait réellement. Il fallait remédier à cette problématique ». Eric Paillot explique ainsi son implication dans la création par FCBA d'un Observatoire du coût technique de machines forestières dont il a été moteur. « Il nous a paru nécessaire de disposer d'un outil académique émanant d'une structure indépendante reconnue pour la qualité de ses études pour justifier des surcoûts énergétiques enregistrés ». Grâce à lui, CFBL a observé que le Gazole Non Routier (GNR) représentait 12 à 15 % du prix avant la crise, contre 22 % aujourd'hui.



FAÇADES À OSSATURE BOIS

La caractérisation des revêtements extérieurs posés sur Façades à Ossature Bois (FOB) : un engagement fort

→ Chef de projet : **Maxime Fiabane**

Les travaux menés par FCBA ont débuté avec la publication d'un guide sur le fonctionnement mécanique des FOB, permettant de clarifier les différents types décrits dans la norme NF DTU 31.4. La question de la compatibilité des déformations entre revêtements a ensuite fait l'objet d'une étude financée par le CODIFAB, portant sur trois familles de revêtements : bardages bois en lames, panneaux HPL et panneaux fibres-ciments. Ces travaux ont servi de socle à l'élaboration d'un protocole d'essais, sur la base d'une première génération mise au point et développé par les équipes de FCBA pour les JOP 2024. Ce protocole est disponible sur le site de FCBA.

Concrètement, les maquettes nues sont généralement fournies par FCBA au demandeur de l'essai, qui y monte ensuite sa solution de revêtement. En amont, grâce à l'accompagnement des experts FCBA, une analyse approfondie des spécificités de chaque gamme est nécessaire, ainsi que la réalisation de plans adaptés. Les maquettes sont d'abord soumises à des essais mécaniques, avant d'intégrer un caisson côté physique pour l'essai de résistance à la pluie battante.

Chaque projet représente ainsi **un véritable défi technique et logistique**, mobilisant plusieurs étapes interdépendantes : approvisionnement des maquettes nues, finalisation avant l'intervention du client, montage des revêtements – souvent réalisé dans les locaux de FCBA, avec parfois des temps de séchage à intégrer –, puis réalisation successive des essais mécaniques et d'étanchéité.

Les bardages bois en lames (NF DTU 41.2), les panneaux HPL et fibres-ciments (NF DTU 45.4) ont ouvert la voie lors de l'étude CODIFAB. **Depuis, de nombreux autres types de revêtements ont été soumis au protocole** : plaques de plâtre multifonctions avec enduit ou produit collé, façades en aluminium, panneaux photovoltaïques ou encore FOB en béton de chanvre avec enduits.

L'année 2025 a marqué une étape importante, avec la publication de plusieurs textes de référence :

- Des recommandations pour la pose de bardages bois sur FOB, dans l'attente de la révision du NF DTU 41.2 ;
- Le protocole de caractérisation désormais demandé dans une note d'information pour revendiquer le support FOB du Groupe Spécialisé 2.2 ;



Financier : CODIFAB

INTERVIEW



FCB Charpentes

FCB Charpentes, spécialisée dans la fabrication et la pose de charpentes en lamellé-collé, s'appuie sur la certification Acerbois et l'expertise de FCBA pour garantir la qualité, la traçabilité et la performance de ses produits.



Arnaud Fenestre
Directeur général de
FCB Charpentes

Cette collaboration lui permet de mener des essais techniques avancés, d'améliorer ses procédés et de renforcer sa crédibilité auprès du marché et des acteurs de la construction.

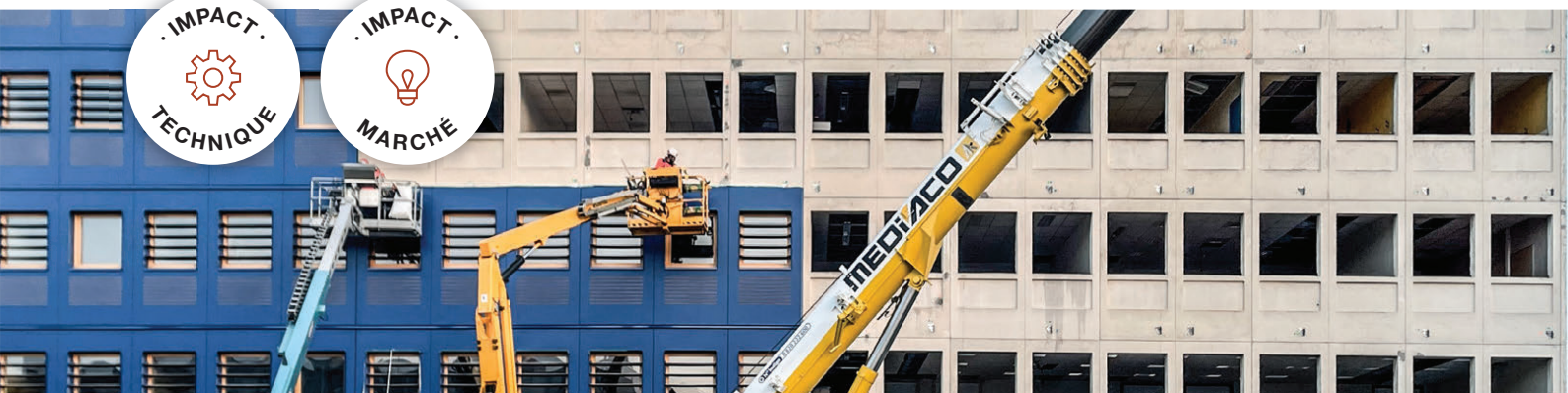
Engagée dans l'innovation, l'entreprise participe aujourd'hui à des projets comme Feuillus CHOC pour valoriser les essences françaises et développer de nouvelles solutions constructives.



- Le protocole est cité dans les Guides d'aide à la conception bardages terre cuite et ETICS sur construction ou façade à ossature bois dans leur version « héritage » ;
- Un nombre croissant de solutions propriétaires présentées dans le cadre de dossiers d'ATEX ou d'Avis Techniques.

Les poses de FOB filantes à appuis multiples occupent aujourd'hui une place dominante sur le marché et l'offre de revêtements extérieurs compatibles ne cesse de s'élargir. Le protocole permet maintenant de caractériser tous les revêtements sur FOB. **Cela a permis un élargissement du spectre de solutions de revêtements applicables sur FOB.** À ce jour, une douzaine de clients ont soumis leurs solutions au protocole FCBA, pour autant de systèmes différents caractérisés.

Les impacts sont à la fois techniques et économiques. Le protocole permet de sécuriser les solutions constructives, de réduire les risques de sinistralité et d'accompagner l'innovation produit. Il contribue également à élargir le champ des solutions compatibles avec les Façades à Ossature Bois, renforçant ainsi l'attractivité de ce mode constructif dans un contexte de développement accru.





ACOMEX

Accompagner les PME : un levier collectif pour la montée en performance

→ Chef de projet : **Marc Sigrist**

Dans un contexte marqué par les effets du changement climatique, la pression concurrentielle internationale et les tensions sur les ressources humaines, la compétitivité des entreprises de menuiseries extérieures constitue un enjeu majeur pour la filière bois. L'opération collective ACOMEX, portée par l'interprofession Fibois Bourgogne-Franche-Comté, le CRITT Bois Epinal en partenariat avec FCBA, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement ciblé des petites et moyennes entreprises.

Cette initiative a permis d'accompagner plusieurs fabricants dans une dynamique à la fois collective et individualisée, visant à améliorer la performance technique de leurs produits, à renforcer leur conformité aux exigences réglementaires et à structurer leurs démarches qualité. Les travaux engagés ont conduit à des évolutions concrètes des gammes de menuiseries, favorisant leur adaptation aux exigences des marchés publics et aux attentes des prescripteurs en matière de durabilité, de performance énergétique et de qualité d'usage.

Les impacts de cette opération sont multiples. Sur le plan technique, elle a permis d'améliorer la conception et la performance de plusieurs gammes de menuiseries, renforçant ainsi leur positionnement sur le marché. Sur le plan environnemental, elle a contribué à intégrer des principes de l'économie circulaire, notamment en lien avec les exigences de

la responsabilité élargie du producteur (REP Bâtiment). Elle a également favorisé le développement de circuits courts en mettant en relation les acteurs de la transformation et de l'approvisionnement local.

L'accompagnement a également porté sur les systèmes qualité, permettant à certaines entreprises de réduire leurs coûts de non-qualité et d'améliorer la satisfaction de leurs clients. Enfin, les actions menées ont contribué à diffuser les bonnes pratiques de mise en œuvre, limitant ainsi les risques de désordres sur chantier.

Au-delà des résultats individuels, cette opération illustre l'efficacité des démarches collectives pour structurer la montée en compétence des entreprises et renforcer la compétitivité globale de la filière.

En conclusion, l'opération ACOMEX démontre qu'un accompagnement collectif structuré, adossé à une expertise technique reconnue, constitue un levier déterminant pour accélérer la transformation des entreprises de la filière menuiserie extérieure. En articulant montée en compétence, amélioration continue et adaptation aux exigences réglementaires et environnementales, elle a permis de générer des impacts tangibles à la fois sur la performance des produits, la maîtrise des processus et l'ancrage territorial des activités.



Coordinateurs : Fibois Bourgogne-Franche-Comté, le CRITT Bois Epinal

Partenaire : FCBA



Lucas Donolo
Président

INTERVIEW

→ **Donolo**

Donolo, entreprise familiale de menuiserie, a participé à l'opération ACOMEX BFC. « Le bilan de cette action est très positif » résume d'emblée le dirigeant. Destinée à améliorer et justifier des performances techniques des fenêtres et à répondre au mieux à la RE2020 et la REP (Responsabilité Élargie du Producteur), le dispositif avait aussi pour objectif de permettre aux participants de parfaire leur réponse aux appels d'offres de plus en plus complexes. « Cet aspect a été un facteur déclenchant de participation puisque plus de 80 % de notre activité résulte de commandes de marchés publics » confirme Lucas Donolo. « Le timing était en plus parfait pour nous puisque nous étions en pleine évolution de notre gamme pour la rendre encore plus performante avec l'idée d'anticiper les évolutions du marché et d'être en capacité demain d'y répondre ».



Structurer une pratique émergente : vers des modèles logistiques circulaires

→ Cheffe de projet : **Marie-Paule Fornes**

Les palettes à dossier en bois, utilisées pour le transport verticalisé de produits fragiles tels que les menuiseries (fenêtres et portes-fenêtres), les portes extérieures et les blocs-portes, connaissent une progression continue sur le marché. Leur part est passée de 0,6 % en 2019 à 1,5 % en 2022, soit un développement significatif dans un contexte global où le volume total de palettes neuves – environ 50 millions d'unités par an – reste stable. En 2022, 884 000 palettes à dossier neuves ont ainsi été fabriquées.

Parallèlement, le marché du réemploi est en pleine expansion : pour deux palettes à dossier neuves vendues, une palette reconditionnée est commercialisée (source Galileo 2023). Cette dynamique met en lumière un enjeu stratégique pour la filière bois : structurer un réemploi durable, économique et techniquement fiable, alors même qu'aucune norme ou spécification technique de terminologie et de conception standard ne s'applique encore à ces équipements.

Face à ce contexte et à la volonté des utilisateurs d'augmenter la part du réemploi, les acteurs de la filière – fabricants, reconditionneurs et utilisateurs – ont confié à FCBA la mission de produire une note de bonnes pratiques dédiée au réemploi des palettes à dossier en bois.

Cette note précise la terminologie relative aux palettes à dossier et propose des préconisations de conception favorisant leur réemploi et augmentant leur durée de vie.

Elle fournit également des conseils sur les contrôles à effectuer lors du retour de chaque rotation, à partir d'une « défauthèque » illustrée recensant les principaux défauts constatés et les réparations à envisager.

Enfin, ce document constitue un outil d'aide à la rédaction d'un cahier des charges pour la conception éco-responsable de palettes à dossier destinées au réemploi, afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs.

L'adoption de palettes à usage multi-rotations s'inscrit dans une logique d'optimisation des flux et de performance environnementale. Elle permet notamment un amortissement sur plusieurs cycles logistiques, diminuant les coûts unitaires pour les entreprises et contribue de manière tangible aux objectifs de développement durable, via la diminution des consommables à usage unique et des déchets associés.

Bien que le potentiel du réemploi soit avéré, plusieurs obstacles freinent encore son déploiement à grande échelle :

- Coûts liés aux flux retours et à la logistique inverse ;
- Faible massification des volumes à collecter ;
- Multiplicité des points de livraison et des formats ;
- Nécessité d'un reconditionnement systématique avant remise en circulation.

À ce jour, les solutions les plus opérationnelles reposent sur des systèmes en circuit fermé, mis en place par des entreprises disposant de leur propre parc de palettes à dossier et maîtrisant les flux retours.

La note de bonnes pratiques constitue une première étape structurante pour accompagner les acteurs de la filière (fabricants, concepteurs, utilisateurs) dans le développement de l'utilisation de la palette à dossier multirotation.



Coordinateur : FCBA

Financeurs : France Bois Forêt, CODIFAB, ministère chargé de la Forêt





BLEUISSEMENT ET MOISSISSURES

Mieux comprendre pour mieux prévenir : sécuriser la qualité des palettes et emballages bois

→ Chefs de projet : **Isabelle Le Bayon** et **Clément L'Hostis**

Les professionnels du secteur de la palette et de l'emballage bois sont confrontés à des exigences de qualité toujours plus élevées de la part de leurs clients. Parmi les enjeux majeurs figure le risque de développement de champignons de bleuissement et de moisissures sur les palettes, dont l'apparition peut être favorisée selon les conditions de production, de stockage ou de transport. Le bleuissement et les moisissures du bois, qui sont des phénomènes naturels, ont besoin d'être connus pour s'en prémunir le plus efficacement possible, et mieux identifiés afin d'éviter toute erreur d'interprétation ou de diagnostic.

Afin d'accompagner la filière face à ces exigences croissantes, FCBA et le SYPAL avaient publié en 2016 une première fiche technique dédiée à ce sujet. Toutefois, l'évolution des pratiques actuelles plus précises au niveau du séchage et du traitement et l'actualisation du cadre réglementaire ont rendu nécessaire une révision complète de cet outil.

FCBA a été mandaté par les professionnels pour rédiger une fiche de bonnes pratiques pour limiter le bleuissement et les moisissures sur les palettes et emballages en bois, fiche axée sur :

- Les dernières connaissances sur les conditions de développement des champignons de bleuissement et des moisissures ;
- Les évolutions réglementaires ;

- Les résultats de projets de recherche récents ;
- Des mesures préventives actualisées.

La révision de la fiche a été menée en concertation avec la FNB et des fabricants de palettes. Leurs retours d'expérience ont permis d'intégrer des situations réelles de terrain, garantissant la pertinence et l'applicabilité des recommandations formulées.

Sur le plan préventif, une place importante a été accordée au séchage artificiel et à la nécessité de coupler séchage artificiel et NIMP15. Le lien vers les traitements temporaires autorisés pour le traitement des sciages a été fourni. Des préconisations spécifiques aux étapes de stockage et séchage ont été ajoutées en lien avec les problématiques actuelles. Une attention particulière a été portée à l'usage pratique du document. Celui-ci inclut désormais un tableau schématisant retraçant les différentes étapes de vie des emballages, de la récolte des bois à la vie du produit, et les bonnes pratiques associées.

Les impacts de cette démarche sont multiples. Elle permet d'améliorer la qualité des produits, de réduire les risques de litiges et de renforcer la confiance des clients et des fabricants de palettes et emballages bois. Elle contribue également à harmoniser les pratiques au sein de la filière et à diffuser des connaissances actualisées, favorisant ainsi une meilleure maîtrise des phénomènes biologiques.



Coordinateur : FCBA

Financeur : France Bois Forêt, ministère chargé de la Forêt

Structurer la décision d'achat au service de la performance durable

Face à l'intensification des enjeux environnementaux, sociaux et réglementaires, les pratiques d'achat évoluent vers des approches intégrant des critères de performance globale. Le secteur du mobilier de bureau est directement concerné, en raison de son impact sur la qualité de vie au travail et sur l'empreinte environnementale des organisations.

Dans ce contexte, le guide technique d'achat responsable constitue une réponse structurante aux attentes des acteurs publics et privés. Issu d'un travail collectif piloté par l'Ameublement français, en partenariat avec le CNA et l'IDET, et enrichi par l'expertise de FCBA, il s'inscrit dans une dynamique collaborative soutenue par la Médiation des entreprises. Ce cadre favorise un dialogue renforcé entre donneurs d'ordre et industriels et contribue à harmoniser les pratiques.

Le guide répond à un double objectif : **structurer les processus d'achat et faciliter l'intégration de critères de durabilité dans les décisions**. En proposant une méthodologie commune, des outils d'évaluation et un langage partagé, il permet d'objectiver les choix, de comparer les offres et d'aligner les pratiques avec les politiques publiques d'achat responsable (SPASER).

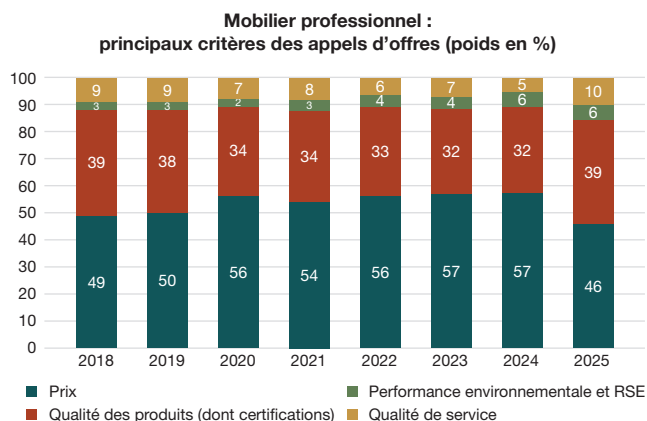
Les enjeux associés sont multiples. Sur le plan environnemental, il vise à réduire l'empreinte du mobilier sur l'ensemble de son cycle de vie en favorisant des produits durables, réparables et recyclables. Sur le plan social, il contribue à améliorer les conditions de travail grâce à l'intégration de critères d'ergonomie, de sécurité et de confort. Sur le plan économique, il accompagne une évolution vers une approche en coût global, intégrant la durabilité, la sécurité et la longévité des produits dans l'évaluation des offres.

Les impacts du guide sont significatifs pour la filière. Il favorise une réduction concrète de l'empreinte environnementale en orientant les choix vers des solutions éco-conçues. Il contribue également à renforcer le bien-être des utilisateurs, avec des effets positifs sur l'engagement et la performance au travail.

Le guide constitue par ailleurs un levier de montée en compétence des acheteurs. En améliorant la compréhension des normes, labels et certifications, et grâce à des actions de formation dédiées, il professionnalise les pratiques et sécurise les décisions. Cette évolution renforce la capacité des organisations à intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans leurs achats.

Enfin, il participe à la compétitivité des entreprises en valorisant les offres à forte qualité technique et environnementale, dans un contexte où ces critères prennent une place croissante dans les appels d'offres avec environ 40 % de la notation (cf. graphique ci-dessous réalisé avec le soutien du CODIFAB).

Ainsi, le guide d'achat responsable du mobilier de bureau s'impose comme un outil structurant pour transformer durablement les pratiques d'achat, en conciliant performance économique, responsabilité environnementale et impact sociétal.



Note de lecture : le poids du critère « Prix » dans les appels d'offres publics du mobilier, après avoir sensiblement augmenté depuis la crise COVID-19, a nettement baissé en 2025. En parallèle, la qualité des produits a aussi retrouvé son niveau d'avant crise, tandis que les performances environnementales sont devenues deux fois plus importantes.

Source : BOAMP, traitements et calculs FCBA.



Coordinateurs et partenaires : CNA, FCBA, IDET, Ameublement français

Financeur : CODIFAB



UNE PUBLICATION CNA | FCBA | IDET |
L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS AVEC LES SOUTIENS DU
CODIFAB ET DU MÉDIATEUR DES ENTREPRISES



SÉCURITÉ DES PRODUITS

Anticiper les risques pour garantir la conformité et la sécurité

→ Chef de projet : **Eric Launay**

Le règlement (UE) 2023/988 du 10 mai 2023 relatif à la sécurité générale des produits (« RSGP ») établit un cadre renforcé visant à garantir la sécurité des produits de grande consommation non alimentaires au sein de l'Union européenne. Ce texte s'applique à l'ensemble des produits mis sur le marché – qu'ils soient neufs, d'occasion, reconditionnés, réparés ou recyclés – et engage tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement : fabricants, importateurs, distributeurs et places de marché en ligne.

Dans ce cadre réglementaire, le rôle du fabricant est essentiel. Il doit garantir que les produits qu'il conçoit et commercialise ne présentent aucun risque, ou seulement des risques minimaux acceptables compatibles avec leurs utilisations, dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles et ce, pendant toute leur durée réelle d'utilisation. Il lui revient de constituer une documentation technique complète, intégrant une évaluation des risques, mise à jour sur toute la durée de vie du produit et conservée pendant dix ans après sa mise sur le marché. Les importateurs doivent, quant à eux, s'assurer que leurs fabricants respectent ces obligations et conserver une copie de la documentation correspondante.

Afin d'accompagner la filière ameublement dans la mise en œuvre de ces exigences, FCBA, avec le soutien du CODIFAB, a mis en place un groupe de travail d'experts, afin de développer une méthodologie d'évaluation des risques appliquée aux produits d'ameublement.

Cette méthodologie recense l'ensemble des dangers potentiels d'un produit selon les usages prévus, les utilisateurs auxquels il est destiné, en tenant compte des personnes environnantes et de sa mise en situation. Ces dangers sont ensuite associés à des scénarios d'événements dangereux qui conduisent à l'apparition de risques, puis les risques sont cotés en fonction de leur gravité, de leur occurrence et de leur détectabilité par l'utilisateur du produit.

Cette cotation aboutit au calcul d'un Indice de Priorité du Risque (IPR) pour chacun des risques identifiés. Il indique quel est le niveau de gravité du risque, dont dépend l'importance des actions d'atténuation à mettre en œuvre.

Une fois que ces actions ont été déployées, une nouvelle évaluation de chacun des risques est effectuée, afin de mesurer leur niveau de maîtrise.

Les fabricants qui ont expérimenté cette démarche ont apprécié son caractère pédagogique et détaillé, notamment en ce qui concerne la revue des catégories de dangers à prendre en compte pour l'évaluation.

Les impacts sont à la fois réglementaires et opérationnels. Cette démarche permet aux entreprises de sécuriser leurs produits, de limiter les risques de non-conformité et de renforcer la confiance des consommateurs. Elle constitue également un outil pédagogique favorisant l'appropriation des enjeux de sécurité par les équipes.

Former pour transformer : accompagner la montée en compétence de la filière

La formation constitue un levier essentiel pour accompagner les évolutions des filières forêt-bois et ameublement. Dans un contexte de transformation rapide des métiers, FCBA développe une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises.

L'activité de formation se caractérise par un niveau élevé de satisfaction, traduisant la qualité des contenus pédagogiques et l'expertise des intervenants. Les actions menées permettent de renforcer les compétences techniques des professionnels, tout en accompagnant l'évolution des pratiques aux exigences réglementaires.

Le projet Up'FIB a poursuivi son déploiement, avec le développement et l'actualisation de modules intégrant les évolutions du secteur, ainsi que la création d'outils pour nos formateurs. Il a également permis de renforcer notre visibilité auprès des entreprises. Notre engagement auprès des jeunes s'est intensifié à travers l'organisation de workshops, notamment sur la thématique du sismique, contribuant à la montée en compétences des futurs professionnels.

Les impacts de cette activité sont structurants. Elle contribue à améliorer la performance des entreprises, à faciliter l'innovation et à renforcer l'attractivité des métiers. Elle joue également un rôle clé dans la transmission des savoir-faire et dans la préparation des compétences de demain.



INTERVIEW



LCA Construction Bois

La formation, un investissement rentable

Prévenir plutôt que guérir grâce à la formation. Telle est la stratégie de *LCA Construction Bois* pour réduire au minimum ses sinistres, dont 90 % portent sur des problèmes d'étanchéité. « Nous confions à FCBA le soin de réaliser depuis 2016 de façon régulière et soutenue une formation thématique sur ce thème dont la dernière édition a eu lieu en 2025. Il est essentiel pour nous que tous les salariés soient sensibilisés à ce risque qui ne se détecte pas forcément rapidement et dont les dommages sur les structures sont potentiellement lourds » expliquent d'une même voix Karine Bouhier, Présidente du Groupe et Christophe Bonnin, Directeur Général.



Karine Bouhier
Présidente du Groupe



Christophe Bonnin
Directeur Général

Photos © Julien Gazeau

Quelques chiffres clés



1 212

stagiaires formés

212

sessions

16 870

heures-stagiaires

96 %

des stagiaires recommandent nos formations

98 %

des stagiaires estiment nos formateurs comme ayant une grande expertise





INNOVATHÈQUE

Inspirer les futurs professionnels : une immersion au cœur de l'innovation

→ Cheffe de projet : **Justine Rouger**

Plusieurs classes d'étudiants internationaux en Master 2 de l'école d'Architecture et de Design LISAA sont accueillis depuis plusieurs années à l'Innovathèque pour une immersion au cœur de l'innovation. Le but de la visite est de découvrir à la fois la matériauthèque, la dernière exposition éditée par Innovathèque, et les laboratoires du pôle Aménagement des espaces de vie. Le programme est une alternance entre la visite des locaux, présentations pédagogiques et manipulations dans la matériauthèque.

En 2025 ils ont notamment découvert l'exposition : « Matières solidaires : Innovations responsables et engagées » dédiée aux matériaux, procédés et systèmes innovants développés dans une logique d'économie sociale et solidaire. Voir, toucher et analyser concrètement ces matériaux innovants leur ont permis de comprendre comment des démarches issues de la recherche, de l'expérimentation ou de l'artisanat émergent progressivement et trouvent leur place sur le marché. Une découverte qui, selon eux, « nourrit à la fois leur curiosité, leur culture architecturale et leur réflexion critique ».

La visite a également été l'occasion d'explorer le rôle essentiel des organismes tels que FCBA et de mieux comprendre le rôle des centres de recherche, d'essais et de certification dans les filières matériaux et mobilier. Autant de sujets abordés régulièrement dans ce cours et qui prennent ici tout leur sens grâce à une mise en situation concrète.

Un temps fort de la visite a été l'exercice de création d'un objet à partir des matériaux de la matériauthèque. « Cette activité, très appréciée, encourage les étudiants à manipuler les matières, expérimenter et s'approprier l'Innovathèque comme un véritable espace d'exploration. L'exercice fonctionne particulièrement bien. Leur enthousiasme montre que l'on pourrait même envisager d'y consacrer davantage de temps lors de notre prochaine venue », souligne Mariarosa Penzi, enseignante et architecte d'intérieur.

En tant qu'enseignant en Technologies pour le cursus classique, Thomas Bleicher souligne « les différents niveaux d'intérêts pédagogiques de la visite :

- Un premier niveau immédiat, avec le site, l'architecture du bâtiment, sa taille qui étonne les étudiants, c'est grand, beau (ils découvrent ce qu'ils n'imaginent même pas ou à peine) ;
- Les services proposés, divers ;
- La réalité d'une matériauthèque professionnelle, comme outils de découverte et de recherches. Il faut les voir durant les 30 minutes se perdre dans les rayons, les entendre s'étonner et s'amuser, cela ouvre des possibles (et une grande frustration pour certains de devoir partir !) ;
- La présentation de l'exposition des échantillons, avec sa thématique annuelle, associée à un ouvrage (expo itinérante, cartels et kakemono) : intérêt aussi bien sur le fond que sur la forme ;
- Les laboratoires : cela les impacte fortement, du fait du "sérieux" des procédures, de la découverte des moyens mis en place (locaux, machines et dispositifs en tout genre).

Cette immersion à l'Innovathèque constitue un levier pédagogique structurant, en confrontant les étudiants à des ressources, des matériaux et des environnements de recherche rarement accessibles dans le cadre académique classique. Elle favorise une compréhension concrète des chaînes d'innovation et du rôle des acteurs scientifiques et techniques comme FCBA dans la structuration des filières. En articulant expérimentation, observation et réflexion critique, cette expérience renforce durablement leur capacité à intégrer les enjeux d'innovation responsable dans leurs futures pratiques professionnelles.



Financier : CODIFAB



La certification vue par nos titulaires



L'équipe granulés de Granul'tron

INTERVIEW

→ Granul'tron



« La certification NF Biocombustibles solides apporte des bénéfices à notre activité ainsi qu'à nos clients au quotidien. Pour notre entreprise, elle valorise notre savoir-faire, garantit un niveau de qualité constant de nos granulés de bois et renforce notre crédibilité sur le marché. Elle confirme que notre production respecte des exigences strictes en matière de performance, de contrôle et de traçabilité. Pour nos clients, c'est l'assurance d'utiliser des granulés fiables, performants et adaptés à leurs poêles et chaudières. Cela signifie un meilleur rendement, un fonctionnement optimal des équipements, moins d'encrassement et un confort d'utilisation au quotidien. Cette certification est donc un véritable gage de confiance, de qualité et de sérénité pour tous. »



Maxime Gobin
Président de SEDAX

INTERVIEW

→ SEDAX



Le jeune repreneur était par ailleurs en phase avec l'ancien dirigeant, Benoît Jamme, qui avait entrepris une démarche de double certification NF Environnement Ameublement et Office Excellence Certifié via FCBA couronnée de succès en 2025. « Ces marques attestent de la qualité de notre sourcing et de nos produits. Elles fiabilisent nos basiques. Elles nous apportent aussi de la reconnaissance et de la visibilité sur notre marché BtoB. Pour certains appels d'offres, elles peuvent également faire la différence ».



Béatrice Gladel
Directrice marketing,
communication et RSE

INTERVIEW

→ Groupe Blanchon



« Nous avons toujours cherché à apporter à nos clients professionnels et grand public la preuve de notre efficacité, d'où notre implication dans une démarche de certification individuelle en 2010 à travers CTB Finition Bois de FCBA » explique Nicolas Blanc, directeur R&D produits professionnels et grand public. « Cette certification volontaire apporte des garanties sur la qualité intrinsèque de nos produits intérieurs comme extérieurs. Elle atteste aussi de performances en termes de traçabilité ou d'accompagnement client. Cette approche globale apporte une crédibilité supplémentaire à nos marques qui s'avère en outre incontestable puisqu'elle émane de l'organisme de référence de l'univers du bois en France ». Propos corroborés par Béatrice Gladel, qui indique que cette démarche a été suivie par d'autres fabricants.



Tester pour mieux accompagner : retour d'expérience



Jean-Philippe Bach
Directeur Supply Chain

INTERVIEW

→ Groupe CANOPÉE – Funéraire



La norme NF D 80-001 impose des essais stricts pour garantir la sécurité des cercueils. « Lorsque des non-conformités sont mentionnées et selon les conclusions de FCBA, nous effectuons des mesures correctives pour un nouvel essai ou nous abandonnons purement et simplement le projet » indique Jean-Philippe Bach. Celui-ci souligne à ce titre la qualité des échanges sur les produits dans une logique partenariale d'amélioration continue.



NORMALISATION

Influencer les règles du jeu : un levier stratégique pour la filière française

La normalisation est un outil stratégique au niveau mondial et européen pour les industries françaises. Elle se développe en proportion de l'accroissement des exigences et des préoccupations de la société en matière de qualité de produits, de compétitivité des entreprises, de réponses aux problématiques sociétales telles que la protection de l'environnement et le développement durable. Si l'intégration européenne joue un rôle prépondérant dans son développement, la normalisation s'inscrit désormais dans un cadre de plus en plus mondial. Le BNBA, outil incontournable de la filière depuis près d'un siècle, permet de prendre en considération les enjeux techniques et économiques de l'industrie française et de porter les positions pour influencer sur le contenu des normes et règlements en cours d'élaboration.

Ainsi, en 2025 le BNBA a obtenu la publication de la norme EN 16485 complémentaire aux règles d'établissement de la déclaration environnementale spécifique aux produits bois. Cette norme permet d'intégrer dans les Déclarations environnementales la prise en compte du stockage carbone pour répondre aux exigences de la réglementation RE2020. Désormais, la méthode pour réaliser un calcul dynamique du stockage du carbone se trouve dans un document normatif.

En 2025, le BNBA a également participé aux travaux dits de gestion de l'Acquis pour les menuiseries, les produits de structure ainsi que les panneaux à base de bois. Réalisés sous l'égide de la Commission européenne, ces travaux ont permis de déterminer le contenu réglementaire des futures normes harmonisées, conduisant au marquage CE, afin de respecter les nouvelles exigences du Règlement Produits de Construction. Les enjeux y sont forts avec notamment la prise en compte du nouveau système de contrôle des déclarations environnementales, la mise au point du Passeport numérique de produits, de nouvelles exigences en matière d'émissions de substances dangereuses, les caractéristiques produits et leurs méthodes d'essais. **Autant de sujets qui permettent de différencier favorablement les produits bois des produits**

en matériaux concurrents et aussi d'éviter une distorsion de concurrence avec les concurrents étrangers.

Toujours en 2025, le BNBA a œuvré à la révision de nombreux NF DTU, normes fondamentales pour l'ensemble des acteurs de la filière, qui fixent la manière de réaliser convenablement des ouvrages traditionnels en bois. Ces révisions permettent d'intégrer les progrès technologiques et les avancées issues d'études et recherches réalisées par FCBA pour avoir des règles de construction reflétant un état de l'art à jour. Ces textes fournissent aux assureurs les éléments pour considérer les ouvrages en bois en technique dite courante c'est-à-dire qui évitent tout risque de sinistralité.

En conclusion, l'action du BNBA en matière de normalisation constitue un levier déterminant pour renforcer la compétitivité, la crédibilité technique et la souveraineté normative de la filière bois française. En influençant directement le contenu des normes européennes et internationales, elle permet d'intégrer les spécificités des produits bois, notamment en matière de performance environnementale et de stockage carbone, tout en sécurisant leur reconnaissance réglementaire. Cette capacité d'anticipation et d'influence contribue non seulement à différencier positivement la filière face à ses concurrents, mais aussi à garantir des règles de construction actualisées, fiables et favorables à la diffusion des solutions bois sur les marchés.



Financeurs : Ministère chargé de la Forêt, CODIFAB, France Bois Forêt



Bruno Pialoux
Responsable certification
et expertise bois

INTERVIEW

→ **Groupe Thébault**

Nous avons besoin du BNBA

« Lorsqu'on est un acteur historique de la filière bois un tant soit peu conscient de l'avenir, il faut tenir compte de la ressource et de la matière première. Cette forme de surveillance implique d'intégrer des éléments de réglementation européenne le plus en amont possible dans nos processus de fabrication ». Bruno Pialoux explique par ces mots la stratégie du groupe Thébault, très engagé dans une démarche environnementale attestée par de nombreuses certifications, et son implication personnelle sur les questions de normalisation. Il souligne à ce titre le rôle crucial du marquage CE qui a beaucoup facilité la vie du Groupe Thébault, spécialisé dans la fabrication de panneaux de contreplaqué et de LVL (Laminated Veneer Lumber) dans un marché européen où 60 à 70 % des bois sont d'origine hors UE. « Il faut se souvenir d'un temps où chaque pays sur le Vieux Continent avait sa propre monnaie mais aussi ses propres normes ». Ces raisons expliquent son soutien au Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement (BNBA) dont il mesure l'impact concret à l'heure où un nouveau Règlement sur les Produits de Construction (RPC) voit le jour.



4

Diffusion du savoir-faire et des bonnes pratiques

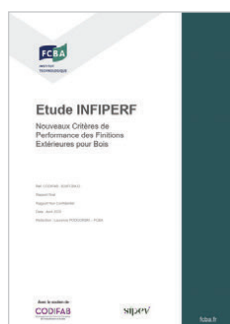
ÉTUDES



Intelligence artificielle : Impacts de l'IA dans l'industrie et notamment dans le secteur de l'Ameublement



Étude sur la réparation d'éléments d'ameublement en autonomie



Étude INFIPERF : Nouveaux Critères de Performance des Finitions Extérieures pour Bois



Étude : Aptitude du collage de carrel Bois Traité Haute Température (THT) pour fenêtre

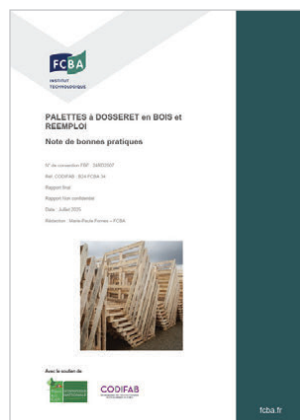


Étude : Résistance à la glissance des platelages bois

FICHES TECHNIQUES



Récolte forestière dont les conditions sont particulièrement dangereuses



Palettes à dossier et réemploi



Limiter le bleuissement et les moisissures sur les palettes et emballages en bois

LIVRET



Construction bois : L'intérêt des certifications pour se repérer dans la jungle réglementaire et normative

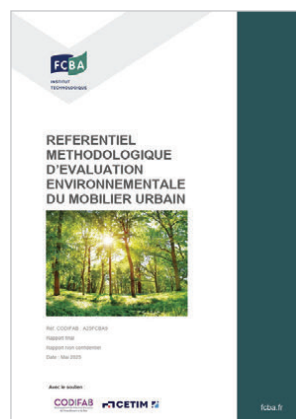
GUIDES



Prévention des accidents en exploitation forestière



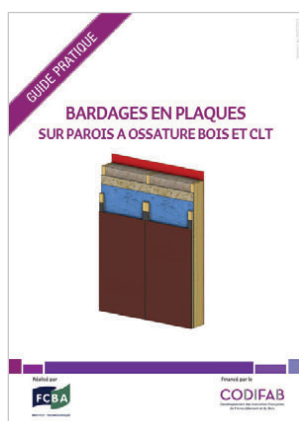
Guide OPTIM'EAU



Affichage environnemental –
Référentiel Sectoriel
Mobilier Urbain par
FCBA



Guide d'aide à la conception
de bardages en terre cuite
et bardages métalliques sur
construction ou Façade à
Ossature Bois



Bardages en
plaques sur parois à
Ossature Bois



Guide mise en œuvre
bardages bois en lames sur
Façades à Ossature Bois
(FOBBARD)



Guide de rénovation des
murs extérieurs en bois –
RénoCOB



Mur double en
Briques Apparentes
sur support bois



Les panneaux à base
de bois : guide des
applications dans le
bâtiment



Guide :
Éco-conception des
produits bois construction



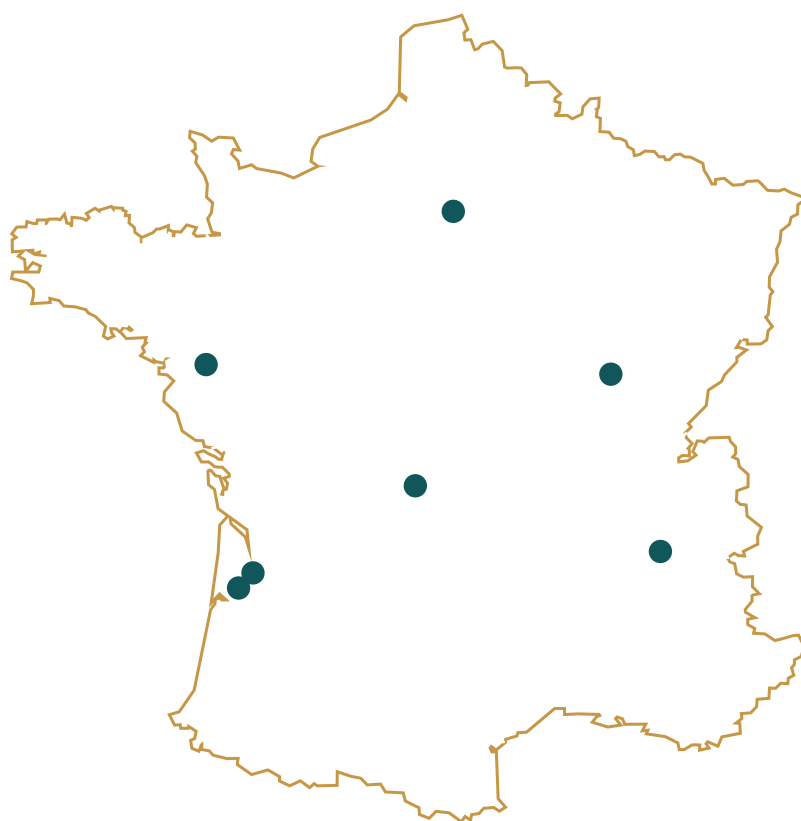
Guide technique de l'achat responsable
pour le mobilier de bureau

Retrouvez toutes nos ressources
documentaires sur fcba.fr





INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



Pour nous joindre

Siège social

10, rue Galilée
CS 81050 Champs-sur-Marne
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0)1 72 84 97 84

Nantes

15, boulevard Léon Bureau
44200 Nantes
Tél. +33 (0)6 80 34 38 63

Bordeaux

Allée de Boutaut – BP227
CS 32068
33071 Bordeaux Cedex
Tél. +33 (0)5 56 43 63 00

Cestas-Pierroton

71, route d'Arcachon
33610 Cestas
Tél. +33 (0)5 56 79 95 00

Charrey-sur-Saône

60, route de Bonnencontre
21170 Charrey-sur-Saône
Tél. +33 (0)3 80 36 36 20

Verneuil-sur-Vienne

Domaine des Vaseix
87430 Verneuil-sur-Vienne
Tél. +33 (0)5 55 48 48 10

Grenoble

Domaine Universitaire
CS 90251
38044 Grenoble Cedex 9
Tél. +33 (0)4 56 85 25 30



fcba.fr

